



Tamanrasset
Deux terroristes se rendent aux autorités militaires
>> Page 2

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Jeudi 17 Novembre 2016 - 16 Safar 1438 - N° 1337 - Algérie : 10 DA / 1 €

Coopération algéro-saoudienne

Sellal plaide à Riyad pour un partenariat «fort et durable»

- Sellal reçoit le vice-prince héritier saoudien à Riyad
- Bouchouareb appelle à l'ouverture de perspectives nouvelles



Photo : APS ©

>> Lire pages 3 & 4

Santé



Ph : Slimane Lotfi ©

Boudiaf : «Le Paracétamol fabriqué localement est sûr et soumis à un contrôle strict»

>> Page 5

ENRS La révision du système national d'enseignement supérieur s'avère primordial

>> Page 5

Selon l'expert Abdelmadjid Attar : **«L'Algérie nécessite une stratégie de rationalisation de sa consommation énergétique»**

>> Page 7

L'ECHO SPORTIF

Ligue 1 Mobilis (12^e Journée)



Deux derbies algérois à l'affiche, duel des extrêmes à Béjaïa

>> Page 21



Loi de finances 2017
Hadji Baba Ammi : «La rationalisation des dépenses n'affectera ni les projets économiques ni les franges vulnérables ou moyennes»

Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi a indiqué hier que ni les franges vulnérables et moyennes ni les projets économiques structurants ne seraient affectés par la rationalisation des dépenses publiques consacrée par le projet de loi de finances 2017.

>> Lire page 18

Oran

Saisie de plus de 90 tonnes de cuivre destinées à la contrebande



Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi dans les deux jours précédents plus de 90 tonnes de cuivre destinées à la contrebande, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. Cette quantité «record» a été saisie sur la base d'investigations profondes et un suivi rigoureux des mouvements du réseau suspect, a-t-on indiqué, ajoutant que l'opération a permis l'arrestation de deux personnes, alors que l'enquête suit toujours son cours. Les investigations ont abouti à deux dépôts situés à Sidi Chahmi et Bethioua où les contrebandiers stockaient le cuivre provenant généralement du vol touchant les réseaux publics de distribution d'électricité et du téléphone. La perquisition des locaux a permis également la découverte d'importants matériels et d'équipements utilisés habituellement dans les ateliers de séparation du cuivre de ses câbles

suivant des techniques industrielles, a-t-on ajouté de même source, soulignant que cette opération de saisie est la plus importante dans le cadre de la lutte contre le phénomène du trafic du cuivre dans la wilaya d'Oran. Trois camions servant au transport de cette «marchandise» ont été également saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale d'Oran. Cette affaire vient au moment où les entreprises publiques de l'électricité et de la téléphonie déplorent l'ampleur du vol du cuivre des câbles de distribution et ses répercussions néfastes sur la qualité du service public et sur l'économie nationale. Le directeur de wilaya d'Algérie Télécom, Salim Asselah, a appelé les médias à contribuer à l'information et à la sensibilisation des citoyens sur les dégâts causés par le vol des câbles et leurs retombées sur la qualité de service du réseau Internet.

Lutte antiterroriste

Sept casemates et 44 bombes artisanales détruites par l'ANP à Bouira

Sept casemates pour terroristes, un atelier de fabrication d'explosifs et 44 bombes de confection artisanale ont été découverts et détruits mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire lors d'une opération de fouille et de ratissage à Bouira, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 15 Novembre 2016 lors d'une opération de fouille et de ratissage à Bouira (1^{er} Région militaire), sept casemates pour terroristes, un atelier de fabrication d'explosifs, 44 bombes de confection artisanale et des outils de détonation», précise-t-on de même source.



Badji Mokhtar (6^e RM), un contrebandier, 8 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi des outils de détonation, un véhicule tout-terrain, 2 groupes électrogènes et 2 marteaux-piqueurs».

Les deux terroristes étaient «en possession de deux pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions», précise la même source.

Oran

Un détachement de l'ANP «a arrêté à Oran (2^e RM) 5 narcotrafiants et saisi 66 kilogrammes de kif traité, 4 véhicules touristiques et 5.090.000 DA», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté un contrebandier en possession de 10 tonnes de déchets de cuivre».

Par ailleurs, «Deux terroristes, B. Abdelkrim, dit Abou Zaïd et F. Othmane, dit Abou Naïm, se sont rendus, aujourd'hui 16 novembre, aux autorités militaires en 6^e Région militaire à Tamanrasset», annonce le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Tamanrasset

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Tamanrasset et Bordj

Djelfa

Des condamnations de 3 à 15 ans de prison pour trafic d'armes à feu

Le tribunal criminel près la cour de justice de Djelfa vient de rendre son verdict dans une affaire liée au trafic et commerce d'armes à feu. En effet, les trois inculpés ont été condamnés à des peines allant de 3 à 15 ans de prison ferme dont le principal accusé a écopé lui de la peine d'emprisonnement la plus lourde, alors que ses co-accusés dont 2 originaires de Béjaïa ont eux aussi été condamnés à la prison. Rappelons que les faits de cette affaire de commerce illicite d'armes à feu remontent à 2015 quand, lors d'une perquisition dans l'habitation du principal accusé, sise à Messaâd, les policiers avaient découvert un lot de 4 armes dont un pistolet. Au cours du procès, les accusés ont tenté de nier les faits qui leur étaient reprochés. Finalement, le verdict est tombé. A noter que le parquet avait requis auparavant des peines plus lourdes à l'encontre des mis en cause.

● Aéroport international de Béjaïa "Soummam Abane-Ramdane" Plus de 762,192 grammes d'or blanc saisis



Une quantité de 762,192 g de métal blanc non déclarée a été saisie avant-hier, lors d'un contrôle opéré par les douaniers de l'aéroport international Soummam - Abane-Ramdane chargés de la visite des voyageurs. En effet, c'est au cours du traitement au scanner des voyageurs, en provenance de Lyon, que les douaniers ont découvert dans le bagage d'un passager le produit en question. Pour s'assurer qu'il s'agit effectivement d'un produit aurifère, les douaniers ont procédé à une analyse du métal blanc. Il s'agit, selon la même source, d'une marchandise prohibée sans autorisation, réprimée par l'ordonnance

96-22, relative à la répression de l'infraction à la réglementation des changes. Cette quantité a été saisie et une amende égale à 2 fois la valeur de la marchandise a été appliquée, dans le cadre de cette affaire.

Intempéries à Oran

Glissement de terrain au quartier de Sidi El Houari, pas de victime



Un glissement de terrain s'est produit mardi soir dans le vieux quartier oranais de Sidi El Houari sans faire de victime, suite aux fortes

pluies qui se sont abattues sur la ville durant la journée, a-t-on appris ce mercredi des services de la Protection civile. Le glissement de terrain s'est produit sur une longueur de 20 mètres, une largeur de 4 mètres et une profondeur de 10 mètres, au niveau de la rue Amara- Boutkhal (ex-Rue Philippe) qui relie le vieux quartier de Sidi El Houari à la place 1er-Novembre 1954, au centre-ville, précise la même source. Deux camions, deux ambulances et plus de 20 agents ont été dépêchés sur les lieux dès l'annonce du glissement de terrain afin de parer à toute éventualité, ajoute-t-on de même source. Les services de la wilaya et de l'APC d'Oran, de la sûreté et de la Sonelgaz se sont également rendus sur les lieux de l'incident, a encore indiqué la même source, qui souligne qu'aucune victime n'a été déplorée suite à cet incident.

Coopération algéro-saoudienne **Sellal plaide à Riyad pour un partenariat «fort et durable»**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé hier depuis Riyad à un partenariat «fort et durable» entre l'Algérie et l'Arabie saoudite affirmant la disposition du gouvernement algérien à accompagner et à encourager ce partenariat.

Intervenant à l'ouverture du Forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens, A. Sellal a souligné «la volonté commune et forte» de l'Algérie et de l'Arabie saoudite et des dirigeants des deux pays, le Président Abdelaziz Bouteflika et le serviteur des Lieux Saints de l'Islam, le roi Salmane Ben Abdelaziz, d'intensifier et diversifier leur coopération à travers l'augmentation du volume des échanges commerciaux, estimant que l'organisation de cette rencontre se veut une consécration de cette volonté commune. Rappelant que l'Algérie avait lancé un programme important pour réaliser la croissance, diversifier l'économie et créer la richesse, le Premier ministre a souligné que des secteurs comme l'industrie, l'agriculture, le tourisme et les technologies de l'information et de la communication sont des secteurs prioritaires dans ce

programme. A. Sellal a mis en exergue dans ce contexte les liens historiques et les dénominateurs communs entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, soulignant qu'ils contribuaient grandement à dynamiser la coopération et à établir des partenariats fructueux et bénéfiques aux deux pays. Il a affirmé dans ce sens que tous les facteurs permettant la réalisation de cette démarche étaient réunis en Algérie, notamment la stabilité politique, les compétences universitaires et la main d'œuvre. Facteurs, a-t-il dit, qui augurent de perspectives «prometteuses» pour le marché algérien. Le Premier ministre a mis en avant à cette occasion les «efforts considérables» consentis par l'Etat pour améliorer le climat d'affaires en Algérie réaffirmant la disposition du gouvernement à faciliter l'accès des hommes d'affaires saoudiens au marché algérien à la lumière des «perspectives prometteuses» pour l'établissement d'un «véritable partenariat» entre les opérateurs algériens et leurs homologues saoudiens. Par la même occasion, l'Algérie et l'Arabie saoudite ont signé à Riyad un mémorandum d'entente en matière de coopération commerciale. Cet accord a été signé du côté algérien par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union



Ph : APS ©

africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel et du côté saoudien par le ministre du Commerce et de l'Investissement, Majed Al-Qasabi. L'accord porte essentiellement sur la protection du consommateur et le contrôle de la qualité des marchandises et des prestations dans le cadre de l'échange commercial entre les deux pays. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont été estimés à 619 mil-

lions de dollars en 2015. Les importations algériennes ont dépassé 612 millions de dollars, alors que les exportations de l'Algérie vers ce pays n'ont pas dépassé les 7 millions de dollars. Les discussions entre les deux délégations ont permis d'évaluer la coopération bilatérale et d'examiner les voies et moyens susceptibles de la développer et de la diversifier dans divers domaines.

T. Benslimane

FLN

Ould Abbas : «La santé du Président en amélioration constante»



Le parti du Front de libération nationale (FLN) a affirmé que le président de la République se porte nettement mieux après son dernier contrôle médical. Dans un communiqué rendu public hier, l'ex-parti

unique a relevé avec «soulagement» le retour du chef de l'Etat dans son pays après avoir terminé sa visite médicale à la clinique d'Alembert, à Grenoble. «Nous accueillons avec beaucoup de soulagement la fin du contrôle médical périodique effectué par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui est également le président du parti. Un contrôle périodique qui a confirmé l'amélioration nette de son état de santé», lit-on dans le même communiqué, tout en réitérant la mobilisation totale des cadres et des militants du parti pour accompagner le Président Bouteflika dans l'exécution de son «ambitieux programme» de développement. Le FLN est le seul parti à réagir au retour, hier, du Président Abdelaziz Bouteflika de son contrôle médical qui a duré huit jours. «Son Excellence Abdelaziz Bouteflika, président de la

République, a regagné le pays ce mardi 15 novembre 2016, à l'issue d'une visite privée à Grenoble durant laquelle il a effectué des contrôles médicaux périodiques», a précisé un communiqué de la présidence. Le 7 Novembre dernier, la présidence de la République avait annoncé que le chef de l'Etat était parti à Grenoble pour un contrôle médical périodique. Le Président Bouteflika avait déjà effectué des contrôles médicaux à la clinique Alembert en novembre 2014 et en décembre 2015. Ses séjours précédents avaient duré un ou deux jours, contrairement à cette fois-ci où ce contrôle médical a pris une semaine. Il est à rappeler que le secrétaire général du FLN a déjà annoncé que le Président Bouteflika pourrait remarcher dans les prochains mois, en faisant état de l'«évolution satisfaisante et prometteuse» de son état de santé.

Afin de consolider l'Accord d'Alger l'OPEP tiendra une réunion informelle demain à Doha

L'organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP) tiendra, probablement demain, une réunion informelle à Doha (Qatar) afin de consolider les décisions prises lors de la réunion de septembre dernier tenue à Alger. L'information a été révélée, hier par l'agence Reuters, citant une source du secteur de l'énergie en Algérie, qui précise qu'une réunion informelle de l'OPEP sera probablement convoquée à Doha demain pour «bâter un consensus» autour des décisions prises par le groupe en septembre à Alger.

Edito

L'université à la croisée des chemins

Par
Tayeb Djilali

On évoque beaucoup l'école algérienne et ses divers problèmes dont ces grèves qui n'en finissent pas, mais on parle si peu de l'université qui n'est pas dans une situation reluisante, loin s'en faut. C'est le ministre du secteur lui-même qui vient de reconnaître l'échec du fameux système LMD instauré il y a une dizaine d'années, dans la précipitation et sans que toutes les parties concernées aient été consultées. Aujourd'hui, on nous annonce froidement que près de 200 000 titulaires de master formés annuellement, ne trouvent pas d'emplois parce que la formation est totalement inadaptée au marché du travail. Pourtant, la bonne vieille formule de la licence et du doctorat avait ses lettres de noblesse et à cette époque, on pouvait aisément faire carrière dans les entreprises économiques ou à l'université même. Mais le ministre de l'Enseignement supérieur devrait faire une analyse plus approfondie et dresser un état des lieux réalistes d'une université devenue au fil des ans une grosse administration gérée au gré des humeurs des recteurs qui sévissent contre d'éminents professeurs au lieu de s'atteler à adapter l'université aux nouveaux défis du pays. En réalité, l'université s'est éloignée de son rôle de pôle du savoir universel pour devenir une enclave idéologique où des vigiles sont chargés de surveiller la tenue vestimentaire des étudiantes au grand mépris de la vocation du savoir et de la connaissance. D'autre part, devenue une entreprise des carriéristes qui ne produisent rien, l'université est un grand collège où d'éminents professeurs subissent toutes sortes de brimades allant parfois jusqu'au licenciement tandis que des bourses et des stages de formation à l'étranger sont attribués au gré des accointances et non selon le mérite intellectuel. Il fut un temps lointain où le mot d'ordre était «une université ouverte aux réalités nationales» et on formait selon les besoins de l'économie. Qu'en est-il aujourd'hui où des charretées de diplômés sont contraints au chômage, sans même maîtriser une langue...?

T.Dj.

Coopération algéro-saoudienne

Bouchouareb appelle à l'ouverture de perspectives nouvelles

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, a estimé, hier à Riyad, important d'ouvrir des perspectives «nouvelles et prometteuses» qui soutendront des relations économiques «solides» entre l'Algérie et l'Arabie saoudite.

«**L**a situation difficile que nous traversons ensemble ne saura être surmontée si les autorités publiques en Algérie ne venaient pas à prendre une batterie de dispositions et de réformes en vue d'une adaptation et d'une réorientation du système économique, notamment à travers l'encouragement de l'investissement, l'amélioration du climat des affaires et le renforcement du partenariat et de la coopération», a affirmé A. Bouchouareb à l'ouverture des travaux du Forum des opérateurs algériens et saoudiens organisé à l'occasion de la visite officielle qu'effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en Arabie saoudite. Il a précisé à ce propos que le secteur de l'industrie et des mines en Algérie connaissait une «dynamique sans précédent qui vise, à moyen terme, une intégration effective et positive de l'économie algérienne dans le système économique mondial», rappelant la nouvelle loi sur l'investissement qui met en place un cadre «plus attractif qui accorde plus d'avantages et confère davantage de flexibilité à la concrétisation des projets». A. Bouchouareb a énuméré à cet effet les mesures incitatives énoncées par la loi en question, soulignant tout particulièrement la définition du cadre des investissements directs étrangers (IDE) de manière à permettre son adéquation avec la place qu'occupe le capital étranger dans l'économie nationale, la rationalisation des mesures incitatives concernant l'investissement et à faciliter l'adaptation du système institutionnel pour un meilleur accompagnement de l'investisseur. La révision de la loi sur les petites et moyennes entreprises est susceptible elle aussi de «créer un cadre favorable pour le développement et la relance d'entreprises tout à fait en mesure de s'adapter aux exigences de l'ère et aux conditions de compétitivité, de développement et de créativité», a-t-il encore dit. Outre les réformes importantes initiées par l'Algérie pour asseoir un cadre «plus attractif avec plus d'avantages» en direction des investisseurs étrangers, A. Bouchouareb a fait remarquer que la

Constitution amendée en février dernier octroyait de nouvelles garanties en matière d'industrie, de propriété industrielle et d'encouragement de l'investissement, insistant sur l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement qui représente une «priorité» pour le gouvernement à l'heure actuelle. Evoquant le partenariat entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, il a rappelé la concrétisation durant la période 2002/2015 de 16 projets d'investissement dans les secteurs de la pharmacie, l'industrie chimique, l'agroalimentaire, du ciment et des groupes électrogènes, outre les projets dans les secteurs tertiaires et le tourisme. C'est là «une preuve supplémentaire attestant de l'existence d'une assise favorable à l'impulsion de multiples autres projets diversifiés», a-t-il poursuivi, avant d'appeler à cette occasion les investisseurs et hommes affaires saoudiens à «intensifier leur contribution à l'économie algérienne, d'autant plus que le gouvernement algérien a lancé des programmes de développement globaux». Il a affirmé que les opérateurs économiques et les hommes d'affaires bénéficieront de «tout le soutien et l'aide nécessaire à la réalisation de leurs projets», tout en souhaitant que ces rencontres ainsi intensifiées permettront de «consacrer nos relations économiques en les hissant au niveau des relations stratégiques privilégiées».

Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, a estimé, pour sa part, que «la place stratégique de l'Algérie et de l'Arabie saoudite leur permet de réaliser un partenariat véritable, productif et bénéfique pour les deux pays». Il a ajouté



Ph : Slimane Lotfi ©

que, jusque-là, le volume des échanges commerciaux était «très faible» par rapport aux capacités disponibles et aux opportunités d'investissement et de partenariat qu'offrent les deux pays, appelant à passer à «une autre étape, celle de la réalisation des projets communs». A. Haddad a affirmé à ce propos que la règle 51/49 que craignent certains «ne constitue pas un obstacle aux investissements étrangers», d'autant que les investisseurs, a-t-il précisé, bénéficient de plusieurs avantages dans les projets créateurs de richesse et d'emploi et qui garantissent le

transfert des technologies. Il a en outre appelé à «changer le processus de coopération actuel entre l'Algérie et l'Arabie saoudite» et à aller vers un partenariat stratégique «solide» entre les deux pays. Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Laid Benamor, a appelé dans son intervention à intensifier les échanges commerciaux entre les deux pays, soulignant la nécessité de mettre au point des projets communs et d'exploiter toutes les opportunités offertes.

Ali B. / Ag.

• Sellal reçoit le vice-prince héritier saoudien à Riyad



Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a reçu, hier à Riyad, le prince Mohamed ben Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, vice-prince héritier et ministre de la Défense saoudien. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb, du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdesslam Chelghoum et du ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa. Intervenant auparavant à l'ouverture du Forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens, A. Sellal avait mis en exergue les liens historiques et les dénominateurs communs entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, soulignant qu'ils contribuaient grandement à dynamiser la coopération et à établir des partenariats fructueux et bénéfiques aux deux pays. Il avait également souligné «la volonté commune et forte» de l'Algérie et de l'Arabie saoudite et des dirigeants des deux pays, le Président Abdelaziz Bouteflika et le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le roi Salmane Ben Abdelaziz, d'intensifier et diversifier leur coopération à travers l'augmentation du volume des échanges commerciaux, estimant que l'organisation de cette rencontre se veut une consécration de cette volonté commune.

Hamdane Assamrain, Pdt du CCIS : «L'Arabie saoudite aspire à un saut de qualité dans ses relations économiques avec l'Algérie»

Le président du conseil des Chambres de commerce et de l'industrie saoudiennes, Hamdane Assamrain, a fait part hier de la volonté de son pays d'opérer un saut de qualité dans ses relations économiques avec l'Algérie à travers la promotion d'un partenariat et des projets mutuellement bénéfiques. Assamrain qui s'exprimait lors du forum des opérateurs économiques algériens et saoudiens a fait état d'une ferme détermination des hommes d'affaires saoudiens à renforcer et élargir de façon permanente les relations économiques entre

les deux pays par le développement d'investissements à même d'ouvrir des perspectives nouvelles aux échanges commerciaux. Pour le responsable des Chambres de commerce et d'industrie saoudiennes, le conseil d'affaires algéro-saoudien doit constituer un véritable canal de coopération dans divers domaines économiques vitaux et un outil efficace de suivi de la mise en oeuvre des projets arrêtés et des cadres opérationnels visant l'approfondissement de la coopération entre les deux pays et l'élargissement des champs

d'action commune. Il a mis en avant l'importance de cette rencontre qui propose, a-t-il soutenu, un espace pour étudier les opportunités de coopération commerciale et d'investissement. Les conditions permettent de lever les obstacles qui ont entravé les investissements entre les deux parties et la concrétisation des projets communs retenus dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat, des mines, des transports maritime et aérien, de l'habitat, des banques

et des douanes, a-t-il fait remarquer. Il a émis le vœu que soient relancés les deux précédents projets portant sur la création de la société algéro-saoudienne de transport maritime et de la banque algéro-saoudienne pour le financement de projets d'investissements communs, notamment à la faveur du soutien apporté en la matière par les directions des deux pays frères. Les relations économiques enregistrent des progrès continus en dépit d'une cadence lente, a estimé Assamrain rappelant que le volume des échanges

commerciaux est passé au cours des dix dernières années de 95 millions à 573 millions de dollars soit une progression de l'ordre de 500 %. Nous ambitionnons de développer davantage ces relations dans le cadre des réformes économiques engagées par l'Algérie et des avantages qu'elles apportent notamment pour l'accès des produits saoudiens aux marchés africain et européen, a encore fait savoir le responsable saoudien avant de conclure que l'Algérie et l'Arabie saoudite recélaient un important potentiel à exploiter dans leur intérêt mutuel.

ENRS

La révision du système national d'enseignement supérieur s'avère primordial

Afin d'assurer des débouchés professionnels aux diplômés, la révision du système national d'enseignement supérieur s'avère primordial. Devant la communauté universitaire de Tizi-Ouzou, le ministre de l'Enseignement supérieur a relevé l'«obligation de revoir ce système de formation qui, s'il est maintenu, va créer un sérieux problème».

«L'Algérie forme annuellement une moyenne de 200 000 masters. Au bout de 10 ans nous allons nous retrouver avec 5 millions de masters sur le marché de l'emploi national, que la Fonction publique, ne pourra pas absorber», a expliqué hier mardi Tahar Hadjar. Cette situation est induite par l'absence de la norme pyramidale dans l'accès aux différents paliers du cursus universitaire, norme mondialement appliquée, a-t-il observé, avant d'annoncer que son département va prendre en charge ce problème, avec la participation de tous les concernés. Pour le ministre, «il ne reste qu'à mettre en place l'organisation adéquate et, dans cette optique, nous avons demandé aux responsables des universités d'installer chacun à son niveau, une commission d'assurance qualité pour des évaluations internes dans tous les domaines (administratif, pédagogique, financier...), ce qui permettra de relever les défaillances» constatées pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement, a ajouté Hadjar. Parmi les défaillances du système de l'enseignement supérieur, le ministre a reconnu l'«échec» du système LMD, l'«incohérence» du système administratif actuel avec celui de la formation, citant par exemple un vice-rectorat en post-graduation que le (post-graduation) n'existe pas. Cette évaluation sera suivie à partir de l'année prochaine par la mise en place d'un projet d'université pour chaque

établissement et la révision de la carte universitaire pour créer une complémentarité entre les universités. Ces projets d'établissement, a-t-il poursuivi, vont impliquer l'ensemble des partenaires dont les autorités locales et l'environnement socio-économique dans le but de faire de l'université une partie prenante du développement local, par le biais de la dispense des formations en fonction des besoins de chaque région. Répondant aux questions des enseignants concernant leur carrière, le ministre a rassuré ces derniers que le problème de doctorat et d'habilitation est pris en charge». La publication d'un article dans une revue scientifique mondiale ne sera plus le seul critère de recevabilité, cette décision a été prise afin d'anticiper un déficit dans l'encadrement qui se poserait dans 4 à 5 ans» a-t-il fait observer, soulignant que l'expérience professionnelle sera également valorisée dans la nouvelle loi sur l'habilitation. Répondant à une préoccupation sur le plagiat des travaux scientifiques, le ministre a annoncé que son département a commandé un logiciel anti-plagiat. Dans la perspective de lutter contre ce procédé qu'il a qualifié de «vol», Hadjar a indiqué qu'à partir de l'année universitaire prochaine il sera exigé le dépôt des thèses de masters et de doctorat en support numérique, pour qu'elles soient soumises à ce logiciel.

Il a toutefois souligné que la démarche de son département priorise l'action préventive à travers la sensibilisation des étudiants dès la première année contre cette pratique, ajoutant la possibilité d'introduire un module sur la déontologie.

Lancement «prochain d'une télévision pour l'enseignement à distance»

Une télévision dédiée à l'enseignement supérieur à distance (télé-enseignement) sera lancée prochainement, a annoncé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tahar Hadjar. Le ministre qui a procédé à l'auditorium du campus Hasnaoua à



l'ouverture officielle d'un colloque sur «L'enseignement à distance entre théorie et pratique : cas de l'expérience de l'Algérie», a expliqué que la station de cette télévision se trouve au niveau de l'Université de la formation continue (UFC). «Nous attendons juste le feu vert des autorités compétentes pour entamer la diffusion» a-t-il ajouté. Le champ d'utilisation de cette télévision, dotée de tous les moyens nécessaires et des dernières technologies, permettra de cibler un public très large et ceux souhaitant accéder à des connaissances spécialisées, a précisé Hadjar. Abordant l'enseignement à distance en Algérie, le ministre a relevé que ce mode de formation constitue un couronnement de la politique de diversification et de modernisation de l'enseignement supérieur menée par son département. Il a rappelé que le lancement, à l'occasion de l'année universitaire en cours, d'un nouveau mode de cursus de graduation, à savoir le master à distance comme opération pilote au niveau de cinq établissements universitaires (Alger1, Alger3, Blida2, Constantine et Oran), ayant suscité l'intérêt d'environ 5 000 étudiants qui s'y sont inscrits. Cette opération qui sera progressivement généralisée à l'ensemble des universités et

d'autres filières et paliers vient en soutien et en complément à l'enseignement présentiel qui permettra une utilisation plus rationnelle des ressources humaines, surtout dans le domaine de l'encadrement du rang magistral où un manque est relevé» a-t-il expliqué. «Le manque d'enseignants dans certaines spécialités sera compensé par ce mode de télé-enseignement, comme cela se fait avec les nouvelles facultés des Sciences médicales ouvertes à Laghouat, à Ouargla et à Béchar qui reçoivent des cours dispensés à partir d'Alger, d'Oran et de Constantine en temps réel en inter-actif et en live», a ajouté le ministre. Hadjar a indiqué que son département travaille sur la mise en place du cadre législatif nécessaire pour la reconnaissance des diplômés issus du mode d'enseignement à distance. Le colloque sur «l'enseignement à distance entre théorie et pratique : cas de l'expérience de l'Algérie» qui s'étalera sur trois jours a regroupé des chercheurs issus de plusieurs universités nationales et étrangères dont le Maroc, les Emirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, la Libye, le Sultanat d'Oman, la France, le Soudan et l'Iraq.

Houda H.

Santé

Boudiaf : «Le «Paracétamol» fabriqué localement est sûr et soumis à un contrôle strict»



Ph : Slimane Lotfi ©

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé hier à Alger, que le médicament «Paracétamol» fabriqué localement, était sûr et soumis à un contrôle strict. Boudiaf a tenu à rassurer le citoyen consommateur que ce médicament «est sûr et soumis à un contrôle strict», rappelant qu'il figurait sur la liste des médicaments interdits d'importation, car il y a trois fabricants locaux qui couvrent largement le marché national. Il avait indiqué, en marge des interventions des présidents des

groupes parlementaires à l'Assemblée populaire nationale (APN) autour du projet de loi des finances 2017, que le directeur de la santé de la wilaya de Mila qui est à l'origine de l'information sur la commercialisation d'un Paracétamol importé dangereux, s'était hâté dans sa déclaration. Le ministre de la Santé a précisé que ce produit n'existait pas au niveau des officines pharmaceutiques, démentant également que le directeur de la santé a adressé une correspondance à la tutelle sur ce sujet. Le directeur de la santé de la wilaya de Mila assumera ses responsabilités quant aux rumeurs qui ont circulé autour de la commercialisation de ce produit, a-t-il encore dit le qualifiant d'«exagéré». D'autre part, le président du Conseil de l'Ordre des pharmaciens, Dr. Lotfi Ben Bahmed, a affirmé que ce médicament douteux n'était pas en vente dans les pharmacies, mais pourrait se vendre dans les boutiques de médecine alternative, appelant le citoyen à acheter ses médicaments au niveau des officines tout en s'assurant des vignettes sur les boîtes. L'Etat veille à la protection du citoyen à travers des lois fermes et des instances chargées de cette mission, a-t-il poursuivi. Il a ajouté enfin, qu'en cas de dépassement dans les officines pharmaceutiques, le Conseil retirera la certification de manière définitive.

«Il n'existe pas de Paracétamol importé dans les pharmacies»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a rassuré hier à Alger, qu'«il n'existait pas de Paracétamol importé au niveau des pharmacies. Ce qui a circulé récemment au sujet de la commercialisation d'un Paracétamol importé et dont les composants représentaient un danger pour la santé n'est que «pure rumeur», a déclaré Boudiaf en marge des interventions des présidents des groupes parlementaires à l'Assemblée populaire nationale (APN) autour du projet de loi des Finances 2017. Il a précisé concernant ce qui a été rapporté par certains médias sur «l'importation par l'Algérie du médicament Paracétamol d'Israël et sa dangerosité pour la santé du citoyen», qu'«il n'existe pas une seule boîte de Paracétamol importée et celui qui avance cela, qu'il nous apporte au moins une boîte». Evoquant les déclarations du directeur de la santé de la wilaya de Mila sur la commercialisation d'un Paracétamol importé, il a ajouté que ce dernier «est un jeune sans expérience qui a fait une déclaration hâtive. Nous lui donnerons le temps de se former».

Asma H.

Assemblées élues Le niveau de représentation des femmes souligné par le représentant du PNUD

Le niveau de représentation des femmes dans les Assemblées populaires élues en Algérie et les efforts de l'Etat algérien dans la promotion de la participation de la femme dans la vie publique ont été soulignés par la représentante du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), Randa Abou El Hassan. Avec un taux de représentation des femmes de 31,6 au Parlement et de 18% dans les Assemblées élues locales, l'Algérie occupe la première position parmi les pays arabes et la seconde en Afrique, a indiqué Mme Abou El Hassan qui animait, en compagnie du wali de Mila et de la responsable de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, la cérémonie de la clôture des ateliers de la formation des femmes élues. Organisés depuis 2015, avec le concours du PNUD, ces ateliers de la formation à la gestion locale, à la démocratie participative et aux techniques de la communication ont touché plus de 600 élues dans 12 wilayas, a ajouté Mme Abou El Hassan. De son côté, la directrice de la gouvernance au ministère de l'Intérieur, Fatima Hamrit, a mis l'accent sur les acquis de la femme algérienne et les efforts publics de promotion de sa place dans la société. Encadrés par des expertes onusiennes, ces ateliers ont regroupé depuis samedi 60 élues sur 109 femmes membres des assemblées populaires de la wilaya et communales sur les quatre thèmes de la démocratie participative, les techniques de la communication, le service public et le partenariat entre la société civile et les autorités locales.

N.I.

COP22 (Marrakech)

L'Algérie réitère son appel pour participer à la mise en oeuvre de l'accord de Paris sur le climat

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a réitéré, hier à Marrakech, l'appel de l'Algérie à l'adoption d'une approche devant permettre à toutes les Parties de l'Accord de Paris sur le climat (COP21) de participer à la prise des décisions pour sa mise en oeuvre.

«**L'**Algérie, qui soutient le caractère universel et inclusif de l'Accord, réitère son appel à l'adoption d'une approche devant permettre à toutes les Parties, qu'elles aient ratifié l'Accord ou pas encore, de participer à la prise des décisions pour sa mise en oeuvre, a indiqué A. Bensalah, à la Réunion de haut niveau de la 22^e Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques. A. Bensalah, accompagné du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, prend part à cette réunion de segment de Haut niveau de COP22, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. L'Algérie, a souligné A. Bensalah, qui subit, comme de nombreux autres pays, les impacts du réchauffement terrestre, s'est engagée dans le processus de lutte contre ce phénomène depuis son entame jusqu'à l'adoption de la Convention-Cadre dont les principes représentent la référence de «toutes nos actions présentes et futures». Bensalah a soutenu, dans ce sens, que l'intérêt et l'importance qu'accorderait l'Algérie à la question environnementale

se sont illustrés cette année encore dans sa Constitution, amendée en février dernier, à travers «une disposition impérative tendant à la protection de l'Environnement». Il a ajouté, dans ce sillage que, l'Algérie, a participé «activement» à l'élaboration et aux négociations de l'Accord de Paris en assurant, au nom des pays en développement, la coprésidence du groupe ad-hoc de la plateforme de Durban (ADP), a procédé à la signature de l'Accord à New York, en avril dernier puis à sa ratification conformément à sa Constitution. L'Algérie a été parmi, a relevé. Bensalah, les premiers pays à soumettre en septembre 2015, sa Contribution prévue déterminée (CPD) au niveau national qui vise à réduire entre 7% et 22% ses émissions des gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Un programme «ambitieux» pour le développement des énergies renouvelables et de «l'efficacité énergétique vise», dans ce cadre, à produire 27% de l'énergie électrique des sources renouvelables et la production d'environ 22 000 MW de sources énergétiques propres à l'horizon 2030, a estimé Bensalah. Il s'agit, a-t-il expliqué, d'une contribution «ambitieuse», compte tenu de la «situation financière de l'Algérie en raison de la baisse drastique des recettes générées par les exportations des hydrocarbures». «Si notre détermination, à tous, était au rendez-vous, l'an dernier à Paris, faisant en sorte aujourd'hui que notre action soit également pour une pleine mise en oeuvre de l'Accord», a-t-il plaidé. «A cet égard, soyez assurés de l'entière disponibilité de l'Algérie à poursuivre le travail avec toutes les Parties pour la consolidation des acquis et de son engagement à ne ménager aucun effort pour aller vers des actions encore plus prometteuses pour la sauvegarde de notre planète», a-t-il encore soutenu. Il y a, à peine une année, a rappelé Bensalah, «nous avons adopté à Paris un Accord ambitieux après



un effort laborieux, un engagement responsable et une détermination résolue, mais non sans une intime conviction que l'adoption de l'Accord ne pourrait être une fin en soi». Il a ajouté qu'aujourd'hui, «nous célébrons son entrée en vigueur avec l'espoir de voir les engagements pris hier, honorés désormais avec la même détermination et le même sens des responsabilités, pour pouvoir faire face aux aléas des changements climatiques qui menacent notre planète et l'humanité toute entière», soulignant que «nous avons aussi affirmé qu'à Paris nous n'avions pas le droit à l'échec». Il a observé que ce «même esprit doit présider aujourd'hui nos travaux pour que nous soyons à la hauteur des défis auxquels fait face notre planète». «Nous devons clarifier les dispositions encore imprécises et nous atteler

rapidement à mettre en oeuvre l'Accord de manière efficace et juste, dans le respect des principes consacrés dans la Convention-Cadre afin de mieux appréhender l'avenir à court et à moyen termes et de satisfaire les aspirations légitimes de nos peuples à un avenir meilleur dans un cadre de vie libéré des hypothèques climatiques», a-t-il assuré. Pour Bensalah, une «attention toute particulière doit être accordée» à la «nécessité» d'adaptation aux impacts de ce phénomène, à la mobilisation des moyens de mise en oeuvre, ainsi qu'à la question «cruciale» de la participation de toutes les Parties à ce processus dans le cadre d'une «action collective et efficace» avec la contribution de tous les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.

Moussa O.

Consommation énergétique des foyers algériens

L'Algérien consomme 10 fois plus d'électricité qu'un Européen

Le PDG du groupe Sonelgaz tire la sonnette d'alarme : «L'Algérien consomme dix fois plus d'électricité que l'Européen. L'énergie consommée est subventionnée par l'état à hauteur de 2,9 milliards de dollars. Le prix réel du KWH est de 10,54 DA, alors que

son prix de vente moyen est de de 4 DA. L'Etat en supporte 7 DA», a noté Mustapha Guitoun, justifiant l'engagement de son groupe à mener une opération vigoureuse et pérenne de lutte contre le gaspillage d'électricité. Mais si Mustapha Guitoun note avec

satisfaction cette avancée après la création de 107 centrales électriques, fonctionnant 24 sur 24, le PDG n'en est pas à décerner un satisfecit quant à la consommation de cette denrée qui coûte cher au Trésor a-t-il noté, justifiant la nécessité «d'agir vite», notamment en instaurant une vraie culture de rationalisation et de non gaspillage de cette énergie, puisée à la base des énergies fossiles. Sonelgaz n'est, cependant, pas la seule à faire ce constat puisque l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) avait déjà abordé ce sujet pour tenter d'attirer l'attention des autorités. En moyenne, un foyer algérien consomme entre 1 800 et 2 000 Kilowatt-heure/An, alors que la norme internationale varie entre 200 et 250 Kilowatt-heure/An, avait indiqué l'Aprue. Il consomme

aussi le double de la consommation d'un foyer d'autres pays du Maghreb, précise un responsable de l'Agence. A l'origine de cette consommation excessive, le choix porté par les ménages algériens sur des équipements énergivores. Ce qui n'est pas étonnant devant l'absence de contrôle du marché qui demeure inondé de divers équipements électriques qui consomment beaucoup d'énergie. Le consommateur est séduit par des équipements bon marché qui en réalité consomment énormément d'électricité et par conséquent coûtent plus cher aux ménages. Pour corriger cette situation qui a atteint des niveaux insupportables, le PDG de Sonelgaz a annoncé, de Béjaïa, l'engagement par son groupe d'une vigoureuse opération de lutte contre le gaspillage d'électricité. «Il est temps de rationaliser et d'économiser l'énergie» a-t-il

affirmé, soulignant que cette opération «n'est pas un slogan, mais une démarche à caractère pérenne». «Nous sommes devant le fait accompli», a-t-il ajouté. Intervenant lors d'une réunion de travail au siège de la wilaya, Guitoun n'exclut pas à l'occasion de cette opération d'aller vers les écoles pour sensibiliser «tout le monde», estimant qu'au-delà des économies à faire, l'objectif étant d'atteindre 415 KW par foyer. Il a en outre reconnu l'existence de quelques problèmes dans la gestion et l'exploitation des réseaux, affirmant qu'ils seront bientôt résolus. Dans ce sens, il a évoqué les doléances des clients relatif aux factures qui seront réglées avec l'introduction de nouvelles technologies de relève des compteurs et aux chutes de tension qui seront résolues par le renforcement des équipements de distribution. A.C.

Selon l'expert Abdelmadjid Attar : «L'Algérie nécessite une stratégie de rationalisation de sa consommation énergétique»

Selon une étude réalisée par l'expert Abdelmadjid Attar, ancien ministre et ex-PDG de la Sonatrach, l'Algérie reste à l'abri pour une longue période même au-delà de 2030 ou 2040 en matière de réserves en hydrocarbures. Cependant, si toutes les mesures nécessaires étaient prises. Ainsi, selon cette étude, présentée, la semaine dernière, lors d'une rencontre organisée par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) sur la transition énergétique en Algérie, le pays est en mesure de survivre grâce à ses «réserves d'hydrocarbures restantes dans le sous-sol, ainsi que celles en cours de développement».

Mieux encore, selon Attar, ces réserves permettront d'atteindre le «même niveau de production



actuel» ou même augmenté légèrement «grâce aux projets de développement Actuels». Cette aisance permettra de conclure à la même source, le «maintien des volumes d'exportation, ainsi que la satisfaction des besoins de consommation énergétique nationale». Toutefois, cette aisance dont il parle ne peut être durable si «aucune mesure n'est prise, notamment en matière de

modèle de consommation énergétique». A déclaré l'expert, «il est très peu probable que la production d'hydrocarbures conventionnels puisse satisfaire en même temps les besoins de consommation interne et le même niveau absolu de rente financière». Par ailleurs, Abdelmadjid Attar informe que l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, avec une production addi-

tionnelle d'appoint seulement, «arrivera à ralentir le déclin de la production conventionnelle entre 2025 et 2035, et peut être plus tard aussi en fonction des progrès technologiques futurs». Aussi, met-il en garde, que la rente tirée de ce secteur ne peut être la seule source. Elle «demeure incertaine», affirme l'expert, du «fait de l'incertitude sur l'évolution du marché mondial des hydrocarbures». Aussi évoque-t-il comme cause, «les prévisions d'exportation nécessitées par le besoin de rente pour assurer le développement économique et les prévisions de consommation interne, qui laissent prévoir une baisse probable de la rente à compter de 2025 en l'absence des nouvelles découvertes conventionnelles». S'exprimant en outre de la consommation interne du pays, l'expert ajoute, qu'il est inquiet quant à sa croissance «non maîtrisée» par rapport au taux de renouvellement des réserves. Ceci engendre un «problème qui devient de plus en plus crucial». Dans cette optique, l'expert recommande à l'Algérie, de «se préparer à assurer sa sécurité énergétique». Ceci sous entend, entre autre, l'élaboration des stratégies pour rationaliser «la consommation énergétique intérieure», et partant assurer la «disponibilité et la prolongation de la durée d'exploitation des ressources non renouvelables».

Amel Driss

AIE

La demande du pétrole va croître jusqu'en 2040

Malgré les engagements de la COP21, la consommation du pétrole va progresser encore au moins 25 ans, surtout à cause de l'aviation et des poids lourds, avertit l'AIE dans ses perspectives annuelles. «Le pic de la demande mondiale du pétrole n'est pas encore en vue», assure au Figaro Fatih Birol, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Pourtant, les engagements pris voici un an lors de la COP21 (conférence climat des Nations unies à Paris) et réaffirmés cette semaine à la COP22 de Marrakech ont bel et bien accéléré le rythme de la transformation du secteur énergétique, constate l'AIE dans son rapport annuel (World Energy Outlook) publié ce mercredi. La part des énergies fossiles dans le bouquet énergétique recule. Ce qui n'empêchera pas la consommation du pétrole de continuer de progresser, en valeur absolue et ce, au moins jusqu'en 2040, horizon choisi pour les perspectives de l'AIE. «Une erreur de beaucoup d'observateurs est induite par le développement de la voiture élec-

trique», analyse Fatih Birol, ancien économiste en chef promu il y a un an directeur général de l'agence basée à Paris. En 2015, 550 000 voitures électriques ont été vendues dans le monde, soit 1% des voitures neuves. L'AIE prévoit que le parc automobile mondial, fort de 1 milliard de véhicules, va doubler d'ici 2040. Sa consommation de pétrole va diminuer. Mais, moins à cause de l'essor du moteur électrique que des gains en efficacité des moteurs à essence. Une bonne nouvelle donc pour les émissions de CO₂.

Camions et avions en ligne de mire

Alors d'où viendra la hausse de la consommation d'or noir attendue par l'AIE ? «Un tiers de la demande additionnelle de brut viendra dans les vingt-cinq ans des seuls camions des pays d'Asie en développement», répond Fatih Birol. Dans ces régions, les normes anti-pollution risquent d'attendre longtemps. La soif de pétrole proviendra aussi de l'aviation, dont le trafic

va continuer de progresser à tire d'aile. D'ici 2040, la consommation de kérosène aura ajouté à la demande mondiale 3 millions de barils par jour (Mbj) soit environ 3% de la consommation mondiale actuelle. Enfin, le secteur de la pétrochimie ne devrait pas avoir été remplacé à grande échelle dans un quart de siècle par des substituts issus de betterave par exemple. Résultat, il engloutira 4 Mbj supplémentaires. Soit environ la production de l'Irak ! «Si les politiques vont et viennent, l'industrie ne fera pas les bons investissements» Fatih Birol, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie. Même si la demande pétrolière restait stable, hypothèse d'école, il faudrait continuer d'investir lourdement dans le pétrole, encore des années, avertit Fatih Birol. Car chaque année, l'épuisement des champs pétrolifères en exploitation représente une diminution de la production de 2 Mbj. Autrement dit, rien que pour maintenir la production à son niveau actuel, il faut exploiter chaque année 2 Mbj de nouvelles ressources. Donc continuer



d'investir. Or, pointe Fatih Birol, la faiblesse des prix du pétrole depuis deux ans et demi a entraîné une baisse de l'investissement. L'AIE prévoit en 2017 une troisième année de recul des investissements pétroliers. «Ce serait historique», selon le Dr Birol, qui prévoit une plus grande volatilité des prix du pétrole dans les prochaines années. Ces quinze dernières années, les énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) ont concentré 70% de l'investissement dans les nouvelles capacités de production. Elles devraient encore se tailler la part du lion en 2040, avec 60%.

Créée après le premier choc pétrolier de 1973 pour gérer les intérêts des pays consommateurs d'or noir, sous la houlette des États-Unis, l'AIE s'est depuis quelques années faite l'avocate de la transition énergétique. «Notre rôle est d'aider à prévoir les investissements, conclut Fatih Birol. Si les politiques vont et viennent, l'industrie ne fera pas les bons investissements» dans des centrales de production conçues pour durer des décennies. L'AIE plaide pour une «décarbonation» de l'énergie, mais en bon ordre.

A.A.

PLF 2017, selon Baba Ammi :

«Pour la pérennité de la croissance économique»

L'élaboration du projet de loi de finances de 2017, répond à la volonté de l'Etat à garantir la croissance économique et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, en dépit de la «conjoncture difficile» que traverse le pays, dont le recul des revenus des hydrocarbures. Cette annonce a été faite, hier par le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, à la presse en marge des débats en plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur ce projet de loi de finances. Selon le ministre, ce projet est «global et équilibré» malgré les critiques que l'on a pu dire, notamment les augmentations des taxes comme la TVA et la taxe sur les produits énergétiques. Car d'après Hadji Baba Ammi il y a «énormément» des dispositions

qui sont là pour «améliorer, booster et valoriser la croissance économique qui est restée à un niveau très élevé en comparaison avec celle de nos voisins ou bien même des autres pays pétroliers». A ce propos, le ministre rappelle les prévisions de l'Algérie. Il dit ainsi, que le pays «tablait sur une croissance de 3,9% pour 2017, alors que la croissance moyenne dans les pays exportateurs de pétrole de la région ne dépasse pas 1,9%». Il importe de rappeler que de nombreux députés ont contesté certaines mesures du projet de loi de finances 2017, lesquelles, disaient-ils, ne conviennent pas à la situation du pays. Ils proposent au gouvernement, de rechercher d'autres sources alternatives, en vue de protéger les catégories vulnérables.

Parmi les mesures contestées, figure l'augmentation des taxes imposées, notamment aux produits énergétiques, que l'on dit non aptes à combler le déficit budgétaire. Selon le député Mourad Senani, du Parti des travailleurs (PT), cette mesure, en plus avoir des répercussions négatives sur les produits agricoles et les moyens de transport, est une solution de «facilité» qui touche au «pouvoir d'achat du citoyen». Le député Rahou Missoum s'est joint à ce constat en affirmant que les mesures contenues dans ce projet ne sont autres que des «solutions d'apaisement conjoncturelles». Elles attestent, avait-il déclaré, de l'absence d'une vision claire relative à la diversification de «l'économie nationale». A titre de rappel, la Commission des

finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a proposé dans son rapport préliminaire sur le projet de loi de finances de 2017, «28 amendements et 3 nouveaux articles». Les principaux amendements proposés, concernent, «l'article 18 pour la réduction de 8 jours à 5 jours du délai de délivrance du passeport biométrique électronique et l'article 36 pour l'augmentation de 10% à 15% de la part de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales des recettes de l'IRG concernant les opérations réalisées en interne, et ce en soutien aux ressources des communes, outre l'affectation de 75% des recettes de cette taxe au budget de l'Etat».

A.D.

Médéa

Une équipe de la protection civile de Tlemcen en formation

Une équipe de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen vient d'entamer une session de formation accélérée aux techniques de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, au niveau du centre spécialisé de la Protection civile de Ouzera (Médéa), a-t-on appris auprès chargé de communication, le lieutenant Karim Benfahsi. Les quatorze éléments sélectionnés pour suivre ce stage, qui s'étalera jusqu'au 1er décembre prochain, vont intégrer, au terme de cette formation, l'équipe de Grimp (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux) de la Protection civile de Tlemcen, a indiqué cet officier. Considéré comme le groupe d'élite de la Protection civile, le Grimp, dont la première unité a été créée en 2006, à Bouira, est sollicité pour des interventions complexes et difficiles qui nécessitent une grande maîtrise des techniques de sauvetage adaptées à différentes situations topographiques. Le Grimp est chargé, a-t-on expliqué, des missions les plus délicates, tels le sauvetage en milieu naturel (montagne, grottes, falaises ou crevasses), l'intervention dans des sites habités (immeubles de grande hauteur, ponts, zones industrielles) ou les méthodes d'interventions conventionnelles peuvent s'avérer inefficaces et impliquent, donc, la présence de ces sauveteurs professionnels, formés pour faire face à des situations extrêmes, a-t-il ajouté.

Fiscalité douanière dans 4 wilayas du Centre Recouvrement de 70 milliards DA depuis le début de l'année

Le montant de recouvrement de la fiscalité douanière, depuis début 2016, est de 70 milliards de dinars, dans quatre wilayas du Centre, a-t-on appris, à Tipasa, du directeur régional des Douanes à Blida, le contrôleur général principal Belaïb Abdelkrim.

«Le montant des recettes douanières a atteint les 70 milliards de dinars, à fin octobre dernier, contre 75 milliards pour l'année 2015», a indiqué à Belaïb Abdelkrim, en marge d'une conférence organisée par les Douanes à Tipasa. La même période a vu l'enregistrement de 500 affaires, par les services des litiges de la direction générale des Douanes, ayant conduit à la délivrance d'infractions d'un montant imposable de 550 millions de dinars, dont 159 millions ont été recouverts par les services concernés, a ajouté le responsable. Parallèlement, il a fait part de l'enregistrement, depuis janvier 2016, de 25 000 autorisations d'importation de différents produits,



notamment des matières premières et des équipements industriels, contre 600 autorisations d'exportation, d'un montant de 4 milliards de dinars de marchandises, dont des produits alimentaires, du verre et des produits esthétiques, destinés à la Mauritanie, le Niger, la Turquie, la Tunisie et l'Italie, a souligné A. Belaïb. La direction régionale des

Douanes de Blida, couvrant les inspections divisionnaires de Blida, Tipasa, Médéa et Alger-Pins maritimes, compte 55 opérateurs économiques agréés. La direction compte, en outre, 96 zones et aires d'entrepôt, rattachées aux Douanes algériennes, dont 4 ports secs, 72 entrepôts privés et 16 autres publics.

Mounir A.

Bouira

Les 45 communes et 12 daïras que compte la wilaya raccordées à la fibre optique

Toutes les 45 communes et les douze daïras que compte la wilaya de Bouira sont raccordées au réseau de la fibre optique, a indiqué Badis Kamel, chef de projet MSAN à la Direction opération de télécommunication (DOT) de Bouira, qualifiant ces réalisations de «notables progrès». «Bouira est parmi les premières wilayas qui ont réalisé de notables progrès en matière de raccordement au réseau de la fibre optique, dont toutes les 45 communes et les 12 daïras sont actuellement raccordées au réseau de la fibre optique», a expliqué Badis Kamel en marge d'une journée de formation initiée au profit des journalistes de Bouira. Actuellement, «nous nous attelons à raccorder davantage de villages et localités à plus de 1000 habitants à cette technologie», a souligné le même responsable, précisant que déjà «22 villages et localités à travers la wilaya de Bouira ont été raccordés à cette technologie dont les efforts se poursuivent pour raccorder d'autres villages à l'image de Illyithen (Saharidj), Ouled Rached, ainsi que certaines localités éloignées, notamment dans la partie sud de la wilaya». Selon les chiffres donnés par le même intervenant, la wilaya de Bouira a pu réaliser et installé 125 équipe-

ments MSAN (Multi service access Node), et 19 stations d'internet 4G LTE à travers plusieurs communes de la wilaya. Avec ces réalisations, la wilaya de Bouira dispose ainsi de 65 281 accès dont 33 656 occupés soit un taux de 54 %, a précisé K. Badis. Ayant présenté un long exposé sur les progrès technologique en matière d'internet et de téléphonie, K. Badis a assuré par ailleurs que la DOT de Bouira est apte à toute intervention pour réhabilitation ou refaçon du réseau en cas d'agression ou de coupure, et ce, grâce à ces équipes mobilisées et dotées de tout le matériel adéquat pour le rétablissement du service internet et ce à travers tout le territoire de la wilaya.

Lancement d'une vaste campagne de sensibilisation sur les dangers du gaz

Dans un autre contexte, une vaste campagne de sensibilisation sur les dangers du gaz a été lancée mardi par les services de la Société de distribution du centre (SDC) relevant de l'entreprise Sonelgaz et ceux de la Protection civile. Le coup d'envoi de cette opération a été

donné mardi matin à la cité 140-Logements de la ville de Bouira où les services de la Protection civile et ceux de Sonelgaz sont à pied d'oeuvre pour sensibiliser les citoyens et les familles sur les bons moyens et les méthodes justes d'utilisation du gaz, notamment pour les besoins de chauffage en cette période de froid. Durant l'hiver dernier «nous avons enregistré trois cas d'asphyxie dans cette cité», a indiqué la chargée de la communication de la SDC de Bouira, Ouidad Benyoucef.

«Le gaz est très dangereux s'il est mal utilisé durant l'hiver où le recours au gaz en cette période est indispensable pour le chauffage», a-t-elle mis en garde, tout en expliquant avec les techniciens de l'entreprise Sonelgaz les bonnes méthodes à suivre pouvant empêcher tout incident ou asphyxie. Durant le premier jour de cette campagne qui se poursuivra jusqu'à la fin de la saison hivernale, les agents de la Protection civile et les techniciens de la SDC étaient unanimes à souligner l'impératif de s'assurer de la bonne qualité du matériel de chauffage ainsi que de la bonne installation du système de chauffage pour pouvoir éviter tout éventuel incident ou fuite de gaz. «Le citoyen

doit être conscient quant à la dangerosité du gaz et s'assurer de sa bonne utilisation. Il doit s'assurer d'abord de la fiabilité du matériel et de la méthode à suivre pour chauffer son appartement afin d'éviter de mettre sa vie et celle de sa famille en danger», a indiqué la même responsable. En 2016, les services de la Protection civile avaient effectué 11 interventions et sauvé 36 personnes victimes d'asphyxie par monoxyde de carbone, alors qu'en 2015 la Protection civile avait enregistré 11 cas d'asphyxie et un décès, a précisé, de son côté, Doukari Fatah, responsable au sein de la cellule de communication de la Protection civile de Bouira. «L'utilisation du gaz ainsi que l'installation du réseau interne de chauffage doit répondre à des normes de sécurité et la maison doit être aérée pour parer à toute éventuelle asphyxie due au gaz», a-t-il recommandé aux citoyens présents sur place intéressés par les méthodes d'intervention dans des cas d'asphyxie pour sauver les vies humaines. Cette campagne devra toucher plusieurs communes et localités de la wilaya, notamment celles nouvellement raccordées au réseau de gaz naturel, a précisé Fatah Doukari.

Naïma G.K.

Boumerdès

Bientôt la fin de la crise du lait pasteurisé

La laiterie et fromagerie de Boudouaou (Boumerdès) s'est lancée, depuis quelques jours, dans la commercialisation de quantités supplémentaires de lait pasteurisé conditionné en sachet (LSP), en vue de mettre un terme à la crise du lait sévissant dans la région depuis une vingtaine de jours, a-t-on appris, de la directrice du commerce de la wilaya. La laiterie de Boudouaou, relevant du groupe public Giplait, principal fournisseur en lait des wilayas du Centre, a relevé sa production initiale de 350 000 litres/jour, à plus de 450 000 l/j, a indiqué Mme Ababassa

Samia. Cette hausse a induit un relèvement du quota de la wilaya de Boumerdès de 150 000 à plus de 180 000 l/j, au moment où le reste est destiné aux wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Bouira et Blida, a-t-elle déclaré. A cela s'ajoute la production de lait pasteurisé assurée, à l'échelle locale, au profit de la wilaya, dont près de 20 000 l/j par la laiterie Coprolait de Boudouaou, 12 000 l/j par la laiterie de Khemis El Khechna, 12 000 l/j par la laiterie de Bordj Menaïel et un volume similaire par la laiterie Mitidja de Hammadi. Selon cette responsable, la lai-

terrie et fromagerie de Boudouaou dispose des capacités nécessaires pour relever sa production actuelle, suivant la demande exprimée, ceci d'autant plus qu'elle dispose d'un stock de près de 120 tonnes de poudre de lait.

En dépit du relèvement du seuil de production de la wilaya en lait, depuis jeudi dernier, de longues files d'attente continuent d'être observées devant des locaux de vente de LSP, de plusieurs localités de Boumerdes. Un fait que Abbabssa impute aux distributeurs, qui «ne respectent pas», selon elle, leur

cahier des charge, en détournant le quota destiné à leurs clients habituels vers d'autres régions, notamment depuis l'arrêt de production intervenue au niveau d'une unité privée d'Alger, créant ainsi un déséquilibre dans l'offre locale en lait.

Pour remédier à cette situation, la Direction du commerce de la wilaya a convenu avec 25 distributeurs de lait, d'organiser le marché, à travers la mise en œuvre d'une feuille de route fixant les lieux et les quotas de distribution de chacun d'eux, tout en prévoyant des sanctions contre les contrevenants.

Brèves

Constantine

Une opération de recensement des biens de la wilaya de Constantine en vue de leur revalorisation a été lancée, a-t-on indiqué hier, auprès du responsable de la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG). Une cellule technique chargée de recenser et de répertorier le sommier du patrimoine immobilier dont dispose la wilaya a été déjà installée et devra présenter «dans les jours à venir la consistance des biens immobiliers productifs», a-t-on souligné de même source, précisant que cette opération s'inscrit dans le cadre du processus national en cours de revalorisation des biens de l'Etat.

Tébessa

56 projets d'investissement agricole, sur un total de 86, viennent d'être validés à Tébéssa par le comité de wilaya chargé de l'orientation de l'investissement agricole et rural, a-t-on appris, hier, des services de wilaya. Ils ont été validés au cours d'une séance de travail ayant réuni le wali et les membres dudit comité. Cette réunion a porté sur l'étude des demandes d'octroi d'actes de concession des terres agricoles formulées au cours des deux derniers mois. Cette même commission a, par ailleurs, étudié des dossiers relatifs à l'attribution de lots de terrain, inscrits dans le cadre du programme de valorisation agricole dans les communes de Negrine et Ferkane et dont la superficie ne dépasse pas les cent hectares. Dans ce contexte, cinq périmètres agricoles ont été créés dans ces deux communes, d'une superficie totale de 34 425 hectares, répartis sur 1377 lots de terrain, a-t-on souligné.

Annaba

La nécessité de prendre en considération le dividende démographique dans l'élaboration des programmes de développement a été vivement recommandée, samedi à Annaba au cours d'une rencontre régionale d'information initiée par l'association des femmes cadres algériennes (AFCAR). Intervenant au cours de cette rencontre axée sur la corrélation entre les indicateurs démographiques et la relance de la croissance économique, le directeur de la Population auprès du ministère de la Santé publique, de la population et de la réforme hospitalière, Omar Ouali a affirmé, que la mise en application de cette orientation nécessite d'investir dans des programmes sanitaires, éducatifs, économiques et de bonne gouvernance. Il a, dans ce contexte, indiqué que selon la pyramide des âges les indicateurs démographiques en Algérie sont positifs, avec une population active (en âge de travailler) de l'ordre de 55 % contre 9% pour les plus de 60 ans. Organisatrice de ces assises, AFCAR œuvre à promouvoir l'encadrement féminin et à élargir l'accès des femmes aux postes décisionnels. Rentrant dans le cadre du programme d'information et de formation des cadres féminins, cette rencontre a enregistré la participation de 60 membres de l'AFCAR venues des wilayas de l'Est du pays.

Biskra

Le tribunal criminel près de la cour de justice à Biskra a condamné dimanche à la prison en perpétuité deux personnes (le mari et le frère) impliqués dans le meurtre d'une jeune femme de 33 ans dans la ville de Sidi Okba (18 km de Biskra). L'homicide a été perpétré le 25 décembre 2015 par le mari de la victime enseignant du cycle moyen de son état qui a asséné plusieurs coups d'une arme blanche à son épouse et l'a laissée gisant dans son sang dans un lieu à l'écart du tissu urbain de la ville de Sidi Okba avec la complicité du frère de la victime, selon les données de l'affaire. Le représentant du parquet a requis dans son réquisitoire la peine de mort contre les auteurs de ce meurtre en raison de la gravité de leur crime.

Béjaïa Vaste campagne de sensibilisation pour rationaliser la consommation d'électricité

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mustapha Guitoun, a annoncé, mardi à Béjaïa, l'engagement imminent par son groupe d'une vigoureuse opération de lutte contre le gaspillage d'électricité, estimant que ce phénomène avait atteint des niveaux insupportables.

«Il est temps de rationaliser et d'économiser cette énergie» a-t-il affirmé, soulignant que cette opération qui s'annonce, «n'est pas un slogan, mais une démarche à caractère pérenne». «Nous sommes devant le fait accompli», a-t-il ajouté. Intervenant lors d'une réunion de travail, qui a regroupé au siège de la wilaya, les autorités locales, les élus, les directeurs de l'ensemble des filiales du groupe et les responsables de la société de distribution d'électricité et gaz de l'Est, Guitoun a dû broser un tableau «peu réjouissant» de la situation, relevant, a titre démonstratif que «l'algérien consomme dix fois plus d'électricité qu'un Européen». «Le prix réel du KWH est de 10,54 de dinars. Son prix de vente moyen est de l'ordre de 04 dinars. L'état en supporte 07», a-t-il noté, justifiant la nécessité «d'agir vite», notamment en instaurant une vraie culture de rationalisation et de non gaspillage de cette énergie, puisée à la base des énergies fos-



siles. Guitoun n'exclut pas à l'occasion de cette opération d'aller y compris vers les écoles pour sensibiliser «tout le monde», estimant qu'au-delà des économies à faire, l'objectif étant d'atteindre 415 KWH par foyer. Il a en outre affirmé que la société Sonelgaz à travers ses différents démembrements régionaux, entend accroître ses efforts pour concrétiser ses programmes d'investissements et améliorer ses prestations.» Nous sommes l'un des rares pays au monde à afficher un taux de pénétration électrique dans les foyers de 96 %, s'est-il félicité en rappelant les efforts déployés à ce titre, notamment par la création de 107 centrales électriques, travaillant 24/24». Par ailleurs, le PDG de la Sonelgaz a reconnu l'existence de

quelques problèmes dans la gestion et l'exploitation des réseaux, affirmant qu'ils seront bientôt résolus. Dans ce sens, il a évoqué les doléances des clients vis-à-vis des facturations et des chutes de tension qui seront résolues avec l'introduction de nouvelles technologies de relève des compteurs ou de renforcements des équipements de distribution. L'occasion de cette séance de travail a été saisie opportunément pour sérier toutes les contraintes rencontrées sur le territoire de la wilaya qu'il s'agisse d'électricité ou de gaz, et leur trouver les solutions y afférentes sur place ou à engager ses cadres à les aplanner autant que faire se peut dans les plus brefs délais.

Ali B.

El Tarf Plus de 1500 titres exposés à la 2^e édition du salon national du livre



Plus de 1500 titres sont proposés aux visiteurs de la 2^e édition du salon national du livre d'El Tarf organisée à la bibliothèque de lecture publique chahida Francoise Louise dite Belkacem Mabrouka.

A l'initiative de la Direction de la culture, et inscrite dans le cadre des efforts visant la promotion du livre et la culture de la lecture, ainsi que l'animation d'une activité professionnelle, miroir de l'épanouissement

des sociétés, le salon du livre, ouvert mardi soir, regroupe cinq maisons d'édition et devra se poursuivre jusqu'au 26 Novembre courant, a indiqué le directeur local de la culture, Adel Safi. Des débats entre écrivains locaux et éditeurs, ainsi que des rencontres regroupant des parents d'élèves et spécialistes en pédagogie autour des thèmes en rapport avec le livre pour enfant sont également au menu de cette nouvelle édition a encore ajouté le responsable. Au deuxième jour de son inauguration, le salon national du livre d'El Tarf enregistre une forte affluente de visiteurs, issus de différentes franges d'âge qui n'ont pas manqué de relever avec satisfaction les nouveautés parmi les ouvrages exposés à cette manifestation. Racim

Zeffane, un collégien de 12 ans a exprimé sa joie de pouvoir disposer d'une panoplie de livres de littérature et de poésie qui sont ses principales attractions. Un éventail de documents et livres traitant des sciences, de la culture et de l'art culinaire, ainsi que d'autres destinés aux enfants sont mis à la disposition du public. Nombreux sont ceux qui ont exprimé leur vif intérêt pour les ouvrages exposés par des écrivains et poètes de la région d'El Tarf, à l'image de Zahia Grandi, Mehria Benrara ou encore Salima Djerradji et Zouzou Mohamed Salah. Selon la directrice de la bibliothèque de lecture publique qui compte près de 2200 adhérents, plus de 5000 visiteurs ont été enregistrés lors de la première édition du salon national du livre d'El Tarf.

Saïda

L'école primaire «Si El Mehdi», un établissement exemplaire

L'école primaire «Si El Mehdi» de la commune de Sidi Boubekeur (Saïda) dont le staff éducatif s'est investi dans une opération de réhabilitation, est un exemple à suivre en matière d'efforts déployés pour améliorer l'environnement et conditions de scolarisation des enfants.

Cette opération s'est déroulée dernièrement. Elle a réuni des enseignants, des parents et même des élèves scolarisés dans cet établissement. Les travaux ont porté sur l'aménagement du stade réservé aux activités d'éducation physique, le reboisement de l'entourage de l'établissement, l'entretien des classes d'étude et leur décoration avec des portraits de chouhada, a souligné le directeur de l'établissement, Henoun Abdelkrim. Les travaux de réha-

bilitation ont été menés en plusieurs phases. Les efforts ont été d'abord axés sur l'aménagement de la cour de l'école et son bitumage. Auparavant, la cour a été recouverte de tartan, ce qui représentait un danger pour les élèves, lors des périodes de récréation ou du déroulement des séances d'éducation physique et sportive. Dans une seconde étape, les membres de l'association des parents d'élèves et des enseignants ont procédé à la réalisation d'une nouvelle aire de jeux et d'éducation physique. Enfin, dans une troisième étape, les élèves et leurs parents ont contribué à la création, au sein de l'école, d'une bibliothèque, baptisée du nom du chahid Ahmed Zabana. Elle est constituée de 950 ouvrages dans les langues arabe et française et couvrant diverses thématiques liées au cursus scolaire des enfants. Par ailleurs, les travaux de réhabilitation ont porté sur le ravalement de l'école primaire, ouverte en 1962. Elle est offre actuellement un cadre accueillant aussi bien pour les élèves que pour les visiteurs, a-t-on constaté. Tous ces travaux ont suscité l'adhésion et



la participation effective des parents et de leurs enfants scolarisés dans cet établissement. Plusieurs d'entre eux ont expliqué leur implication dans cette opération par leur souci de garantir à leur progéniture et au corps enseignant un cadre agréable et stimulant de travail et de scolarité. De son côté, l'APC de Sidi Boubekeur a contribué à cette opération, en mettant à la disposition de ses initiateurs une quantité de peinture et en réparant le portail de l'école, qui était en état de dégradation, selon le

président de cette assemblée élue, Zelmati Mohamed. Le même élu a ajouté que les services communaux ont élaboré une fiche technique pour le réaménagement de trois classes de cette école, se trouvant dans un état dégradé. La directrice de l'éducation de la wilaya, Mme Samia Hamana, a salué cette initiative citoyenne la considérant comme un exemple de solidarité et de volonté. «Cette initiative est à encourager et à élargir à tous les établissements de la wilaya», a-t-elle souligné, rappe-

lant que sa direction a veillé à ce que les moyens de chauffage soient assurés dans l'école pour permettre aux élèves d'étudier dans de très bonnes conditions. L'école «Si El Mehdi» s'est déjà distinguée dans le passé avec un taux de réussite de l'ordre de 100 % consécutivement aux examens de 5^e année grâce aux efforts de ses staffs et équipe pédagogique. Les résultats seraient meilleurs encore en assurant de bonnes conditions de scolarité et de travail, estiment les chargés du secteur.

Hanou S.

Oran

Le centre d'instruction des forces navales d'Arzew baptisé du nom du chahid Oussahla Mohammed



Le Centre d'instruction des forces navales d'Arzew (Oran) a été baptisé du nom du chahid Ousahla Mohamed lors d'une cérémonie présidée par le commandant de la façade maritime ouest de la 2^e Région militaire, le général Mebarki Ahmed. Cette cérémonie intervient dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Haut commandement portant baptismation des unités et structures de l'ANP aux noms des chouhada pour perpétuer leur mémoire, a souligné le général Mebarki, dans son allocution prononcée en présence des autorités locales, des officiers et de membres de la famille du chahid. Le même officier supérieur a estimé que «la baptismation des unités structures militaires de la 2^e RM

aux noms des chouhada, à l'instar des autres régions est à la fois un honneur et une lourde responsabilité à assumer par les éléments de l'ANP». Il a appelé ces derniers à redoubler d'efforts pour demeurer fidèles aux principes et aux valeurs pour lesquels se sont sacrifiés les martyrs. La famille du chahid a été honorée à l'issue de cette cérémonie. Le chahid Oussahla Mohammed est né en 1935 à Gdyl (Est d'Oran). Il milita au sein du FLN/ALN à partir de 1956 dans la Wilaya historique V. Il tomba au champ d'honneur en compagnie de son père Oussahla Ahmed et de son frère Houari le 11 mai 1958, au lieu-dit «Djebel Laghar» à Gdyl.

Lehouari K.

● Le problème des retenues collinaires ressurgit

Même si pour l'heure, aucun dégât n'est enregistré suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues ces dernières 48 heures sur la commune d'Aïn El Türck, il y a lieu de relever l'engorgement des artères de la ville qui se pose en véritable problème et pour les automobilistes et pour les citoyens, notamment les écoliers. Devenu récurrent, le dysfonctionnement des retenues collinaires dans de nombreux quartiers de la ville en raison des malfaçons, a encore ressurgi cette année, lors de ces premières pluies. Et comme à l'accoutumée, pour parer à l'urgence, les services techniques de l'APC ont été contraints d'ôter carrément les tampons des bouches d'égouts afin de permettre aux eaux pluviales de s'écouler librement. Une situation qui n'est pas sans risques pour les automobilistes et les citoyens, vu que même dégagées, ces bouches d'égout sont souvent submergées d'eau et donc peu visibles à l'œil. Pour les habitants d'Aïn El Türck, ce problème d'engorgement est du principalement à l'obturation des principaux oueds qui traversent la ville, à savoir ceux de St Germain, de Paradis-Plage et de St Roch et sur lesquels ont été érigées des habitations. De ce fait, les voies d'orientations des eaux pluviales vers la mer sont devenues caduques. Un risque qui va menacer jusqu'aux habitations se trouvant en contrebas du littoral puisque ces dernières reçoivent les tonnes d'eau et les différents objets charriés par ces pluies.

L.K.

● Plus de 1500 foyers de Tafraoui bénéficient de gaz de ville

Au total, 1580 foyers ont été raccordés, hier au réseau de distribution du gaz de ville, au niveau de la commune de Tafraoui, et autres agglomérations secondaires qui lui sont rattachées et relevant de la daïra de Oued Tlélat. La mise en service de ce réseau au chef-lieu de commune de Tagraoui, a été effectuée en présence par le wali d'Oran et des autorités locales. Le chef de l'exécutif, qui a pris connaissance des doléances de nombreux citoyens, a instruit le directeur local de l'énergie à raccorder une nouvelle cité d'habitation composée de 70 foyers à ce réseau de gaz de ville, au titre de ce programme quinquennal 2010-2014. Ce programme touche 12 395 foyers à travers 16 communes de la wilaya et pour lequel une enveloppe financière de 5,13 milliards de dinars a été allouée. Le wali a insisté sur l'accélération des travaux de raccordement en cours au profit des populations de Benfréha (1110 foyers) et de Boufatis (2226 foyers), assurant que l'opération de mise en service de cette source d'énergie est programmée pour le début de l'année 2017. Concernant les communes de Bousfer (2163 foyers) et d'El Ançor (2010 foyers), il a assuré que l'opération suit son cours normalement et qu'elle sera effectuée dans les délais prévus. D'autre part, le directeur local de l'énergie, Mohamed Ameur, a précisé à la presse que le taux de couverture de la wilaya en gaz de ville est actuellement de l'ordre de 80 %, pour les 26 communes de la wilaya. Ce taux atteindra les 80, 76 % à la fin de ce programme quinquennal, a-t-il ajouté.

L.K.

La Fondation Amidoul de Ghardaïa honorée à la COP 22 pour son projet de promotion de l'habitat écologique

La Fondation Amidoul pour la promotion de l'habitat écologique de Ghardaïa a été doublement primée pour son projet de construction de logements écologiques, à Marrakech en marge des travaux de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22). Cette association a été primée dans la catégorie "Cité durable désertique" en décrochant le premier prix en compétition, alors qu'elle était en compétition avec plusieurs villes et projets de par le monde, a-t-on appris hier auprès des organisateurs de la COP 22. Le prix lui a été attribué suite à un vote en ligne (sur internet) dans la catégorie «Le prix des bâtiments verts et des constructions écologiques», avec le parrainage de l'Association internationale «Construction 21».

Présidée par Ahmed Nouh, cette Fondation a été honorée pour son projet de réalisation de 1000 logements, lequel allie les aspects ancestral, traditionnel et moderne tout en étant peu consommateur d'énergie. Les logements de ce projet ont été construits avec des matériaux locaux, à savoir la chaux, la pierre et le béton, a-t-on expliqué. Les habitations sont également construites selon un système bien ventilé avec des rues étroites et moins consommatrice d'énergie. Une ceinture verte composée notamment d'arbres a été prévue dans le projet. Les arbres et autres plantes sont irrigués à partir des eaux usées épurées, a-t-on encore ajouté. Chaque citoyen ayant bénéficié d'un logement dans le cadre de ce projet est soumis au respect d'une charte environnementale, à savoir planter des arbres et entretenir un écomusée pour l'éducation et les enfants. Les logements de ce projet ont été réalisés grâce à un triple montage financier qui englobe une contribution de l'Etat par le biais de l'aide de la Caisse nationale du logement CNL, l'apport de l'association et celui des bénéficiaires. Pour rappel, la Fondation a obtenu en 2014 le premier prix de la Ligue des Etats arabes devançant l'Arabie saoudite et le Liban, pour ses projets et activités dans le cadre de la préservation de l'environnement.

Ghardaïa Le ksar Tafilelt de Béni-Isguen obtient le 1er prix de ville durable "coup de cœur des internautes" à Marrakech

Le ksar de Tafilelt sis à Béni-Isguen (Ghardaïa) a obtenu lundi à Marrakech (Maroc) le 1er prix de ville durable, suite à un vote des internautes intitulé «coup de cœur des internautes City», a-t-on appris hier auprès des responsables de la fondation Amidoul, initiatrice du ksar.

Le ksar de Tafilelt, qui a été considéré comme une expérience humaine très particulière dans le Sahara et une éco-ville du désert, a obtenu plus de 600 voix des professionnels du monde, pour avoir allié l'architecture, le développement durable, la préservation de l'environnement et le cadre de vie, a expliqué Moussa Amara, chef du projet du ksar de Tafilelt. Cette consécration a été obtenue suite à la première édition du concours Green City Solutions Awards, organisée par le réseau Construction 21 qui milite pour la promotion des constructions et quartiers innovants et durables, à l'occasion de la 22^e session de la Conférence des Parties (COP 22) de Marrakech, a précisé de son côté le Dr Ahmed Nouh, président de la fondation Amidoul. Le ksar de Tafilelt a également été classé deuxième pour le Grand prix de la cité durable exemplaire par un jury thématique international qui l'a considéré comme un exemple à suivre et à répliquer en Algérie, a indiqué Dr Nouh. La cérémonie de remise des trophées pour les représentants de la fondation Amidoul s'est déroulée à Marrakech en présence d'une délégation ministérielle algérienne du secteur des Ressources en eau et de



l'Environnement. Le ksar de Tafilelt avait obtenu, rappelle-t-on, le premier prix de la ligue arabe de l'Environnement en 2014 dans la même ville du Maroc (Marrakech). Lancé en 1997, ce nouveau ksar, qui s'étend sur un site rocheux d'une superficie de 22 hectares et compte 1 050 habitations, a été conçu pour une meilleure qualité de vie en s'appuyant sur l'interprétation consciente de l'héritage architectural ancestral et de la préservation de l'environnement. Les initiateurs du projet ont utilisé pour la construction de cette cité écologique des matériaux locaux (pierre, chaux et bois de palmiers) tout en s'inspirant des anciennes bâtisses des ksour du M'zab avec l'introduction intelligente de la modernité à l'intérieur des habitations. Inauguré en 2006 par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, le nouveau ksar de Tafilelt s'inscrit dans une optique écologique et sociale tout en s'inspirant du patrimoine ancestral que renferme les Ksour traditionnels du M'Zab classés comme patrimoine universel en

1982 par l'UNESCO. L'expérience du ksar de Tafilelt (Ghardaïa) est considérée par de nombreux spécialistes dans le bâtiment comme un modèle, une référence en matière de préservation du patrimoine architecturale alliant la modernité, le confort de vie et la bioclimatique ainsi que l'écologie. Ses initiateurs s'attellent à mettre en place des stratégies singulières pour la gestion des déchets ménagers, de la densification et la préservation des espaces verts, de l'épuration naturelle et biologique des eaux usées de la cité ainsi que l'agrément du quotidien des habitants en créant un parc animalier et végétal des zones désertiques. Ils se sont engagés à mener à bien tous les travaux de gestion des déchets ménagers en instaurant un système de collecte fixe ainsi qu'un système de valorisation et de recyclage des déchets, la création d'un système de traitement biologique des eaux usées par macrophytes à base de plants et d'un système d'éclairage public solaire.

Hadj M.

Ouargla (URRAPC) La nouvelle unité régionale de recherche et d'analyses physicochimiques bientôt réceptionnée

La nouvelle unité régionale de recherche et d'analyses physicochimiques (URRAPC) en construction à l'université Kasdi Merbah d'Ouargla, sera bientôt réceptionnée, a annoncé le recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Cette future structure, qui s'étend sur une superficie de 5 000 m² au niveau du pôle universitaire N°3 et dont les travaux sont en voie d'achèvement, bénéficiera d'une opération d'équipement pour un montant estimé à 480 millions de DA, a précisé Ahmed Bouterfaya.

L'URRAPC d'Ouargla se chargera notamment de promouvoir la recherche appliquée dans les régions du Sud du pays, d'accompagner le secteur économique et industriel, en plus de perfectionner et dévelop-

per des techniques d'analyses physico-chimiques pour le secteur étatique et privé, valoriser les ressources naturelles des régions sahariennes et effectuer des audits, a-t-il expliqué. Selon le même responsable, l'unité en question sera composée de deux divisions, l'une dite de «sécurité alimentaire» et l'autre de «sécurité sanitaire».

La division de sécurité alimentaire est spécialisée dans la transformation et la valorisation de la datte algérienne, du lait camelin et de la céréaliculture, en plus de la mise au point de méthodes d'analyses et de contrôles qualité des produits agroalimentaires et phytosanitaires, selon la fiche technique. La division de sécurité sanitaire concerne l'extraction et l'analyse de molécules à valeur ajoutées à par-

tir de plantes sahariennes, l'analyse toxicologique des extraits naturels, le développement de Bio-pesticides et la caractérisation d'un vaccin (sérum) anti-scorpionique, est-il signalé. Piloté par la Direction de développement et des services scientifiques et techniques, ce projet entre dans le cadre d'un programme national d'envergure portant sur la réalisation de trois unités régionales spécialisées dans les wilayas d'Ouargla, Annaba et Sidi Bel-Abbès. La réalisation de ces unités a pour objectif de contribuer à la recherche scientifique dans différents domaines et consolider les capacités nationales d'analyse physico-chimique de la communauté universitaire et du secteur socio-économique et industriel.

Kadiro Frih

Réalisation de plus de 400 locaux commerciaux à El Oued Des travaux entamés dans moins d'un mois

Les travaux de réalisation de 406 locaux commerciaux au sein des marchés d'El Oued devront être lancés dans les quelques semaines à venir dans le cadre de l'organisation des circuits commerciaux et de la lutte contre le commerce informel, a-t-on appris auprès de l'Assemblée populaire communale (APC). Ces locaux seront construits au niveau des espaces commerciaux réputés et à forte fréquentation de consommateurs, à l'instar du marché central, de l'espace connu sous le nom de «Souk

Libya» et la Place de la Jeunesse, a indiqué le président de l'APC par intérim, Bachir Bouferoua. 240 locaux seront destinés au commerce des fruits et légumes, des viandes rouge et blanche et du poisson, dans le respect des normes techniques propres à ce genre d'activités et visant à préserver la santé publique. Ces commerces seront répartis entre Souk Libya (200) et le marché central (40) qui accueillera aussi 150 locaux destinés à abriter les commerces de tissus, à savoir dans des baraques appelées être éra-

diquées. Seize autres locaux sont prévus à la place de la Jeunesse, a précisé Bouferoua. Les services techniques de la commune ont préparé les cahiers de charge pour ces locaux et l'entreprise réalisatrice de ce projet a été sélectionnée pour le lancement prochain des travaux. Dans le cadre de l'opération d'organisation des espaces commerciaux, à travers un programme de réhabilitation et d'aménagement des marchés, les pouvoirs publics ont mobilisé également une enveloppe d'un million DA pour l'aménagement d'une aile du marché central

d'El Oued et 1,1 million de DA pour l'aménagement du marché de gros des fruits et légumes, en attendant de dégager d'autres financements pour l'aménagement d'une autre aile du marché central pour le mettre aux normes requises, a précisé la même source.

Les services de la commune ont attribué l'année dernière à des jeunes 120 locaux commerciaux au marché dit «Souk Libya», dans le cadre de l'éradication du commerce informel.

Twitter renforce ses outils de lutte contre les propos haineux

Comme il l'avait annoncé, Twitter a fait un effort pour limiter les propos haineux du site. C'est de notoriété publique, Twitter a un problème avec les trolls et les comportements haineux.

Pour y remédier, le site de microblogging vient d'annoncer le lancement de nouveaux outils pour améliorer l'expérience des utilisateurs, comme il l'avait promis il y a un mois. Ces changements concernent trois domaines : l'application, le contrôle et le signalement. Commençons avec

la fonction Masquer (ou Mute) qui permet de rendre invisibles des comptes dont l'internaute ne veut pas voir les tweets. Son champ d'action est étendu aux notifications. Elle permet désormais de masquer des mots, des hashtags et des phrases voire des conversations dont il ne veut pas recevoir de notifications. On peut masquer jusqu'à une centaine de mots. Exit donc les «noms d'oiseaux». L'accès à cet outil se fait simplement depuis l'onglet «notifications» dans les Paramètres. «Réclamée par de nombreux internautes», précise Twitter, cette fonction sera encore «améliorée à l'avenir». Le site rappelle également que sa politique en matière de comportement haineux interdit les propos ciblant des personnes en raison de la race, l'ethnie,

l'origine, l'orientation sexuelle, le genre, l'identité de genre, la conviction religieuse, l'âge, le handicap ou la maladie. Elle n'a toutefois pas toujours été efficace. Twitter indique donc que l'ensemble de ses équipes a bénéficié d'un programme de formation, notamment pour les sensibiliser à l'histoire et à la culture des différents pays, pour qu'elles soient plus pertinentes dans leurs arbitrages. Enfin, le site de microblogging indique avoir enrichi son outil de signalement. On peut maintenant signaler directement du contenu problématique et indiquer en quoi il viole les conditions d'utilisation, que le message lui soit envoyé ou que cela s'adresse à un tiers. Le but est d'accélérer l'examen des signalements. Si ces décisions vont dans le bon sens,



Twitter admet ne pas s'attendre à ce que «ces annonces retirent immédiatement les comportements abusifs» du site

mais, il s'engage à «rapidement améliorer Twitter grâce à tout ce que nous observons et apprenons de la plate-forme».

Ubisoft compte supprimer la narration au sein des futurs jeux

La narration dans les jeux vidéo devrait être de moins en moins présente au sein des futurs titres de l'éditeur Ubisoft. L'éditeur Ubisoft commence à ne plus croire en la narration dans les jeux vidéo et s'approprie même à supprimer cet élément, allant de pair avec la linéarité, de manière progressive dans ses prochaines productions afin que les joueurs puissent gagner en liberté. Cette nouvelle direction stratégique pour l'avenir de la société

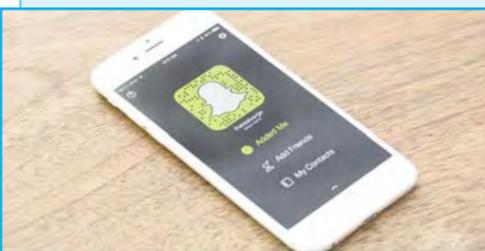
française a été évoquée par Serge Hascoët, qui n'est autre que le directeur créatif d'Ubisoft depuis plus de 16 ans, dans le cadre d'une interview pour Le Monde pour la rubrique Pixels. En effet, ce dernier annonce vouloir des jeux en monde ouvert proposant de nombreuses activités avec, notamment la possibilité de rencontrer plusieurs personnages. Le but est que le joueur ne suive pas bêtement un scénario déjà établi, mais qu'il fasse sa

propre histoire selon ses choix et ses envies. Si le choix créatif n'est pas discutable, il est tout de même étrange de vouloir se séparer de la narration, alors que des titres comme The Witcher 3 ou encore Mass Effect mélangent à merveille narration, monde ouvert et multiples quêtes. Dans son interview pour Le Monde, Serge Hascoët explique pourquoi les jeux Ubisoft vont bientôt se passer de la narration : «Le jeu devient moins important. Ce

qui m'intéresse, c'est de faire des mondes qui seraient intéressants pour moi, même en tant que touriste. Je ne veux plus qu'il subisse l'histoire créée par quelqu'un. Nous avons encore des jeux comme ça, mais je demande de plus en plus que l'on laisse le joueur écrire sa propre histoire, qu'il se fixe lui-même un objectif à long terme, identifie les différentes opportunités qui s'ouvrent à lui, choisisse et ne suive pas un chemin décidé pour lui».

Pour 2017, Snapchat prépare son entrée en Bourse

D'après la presse américaine, Snapchat aurait lancé une procédure d'introduction en Bourse (IPO) début Novembre. Selon le Wall Street Journal, la société pourrait bien rentrer en Bourse dès le mois de mars 2017. La valorisation serait d'environ 25 milliards de dollars (23,3 milliards d'euros) soit l'une des plus importantes venant d'une start-up high-tech depuis celle de Facebook en 2012. Snapchat n'a pas hésité à opter pour une procédure confidentielle, ce qui lui évite de devoir dévoiler ses données financières. L'entreprise n'a jamais vraiment caché ses intentions d'entrer en Bourse. Même si le réseau social présente une forte croissance chaque année, la société attendait d'avoir une source de financement solide avec, notamment les publicités pour pouvoir entamer la procédure. Snapchat est très intéressant pour les entreprises qui veulent toucher une cible plus jeune. Au fil des mois, le réseau social a su développer une activité publicitaire solide notamment grâce à ces filtres personnalisés. Fort de ses 150 millions d'utilisateurs à travers le monde et de ces dix milliards de vidéos par jour, Snapchat se sent donc prêt pour s'introduire en Bourse dès l'année prochaine. Avec une croissance plus forte d'année en année, Snapchat compte bien atteindre le milliard de dollars l'année prochaine. La compagnie compte pour cela diversifier son business. Snapchat a par exemple, récemment lancé une paire de lunettes de soleil dotées d'une petite caméra baptisée Spectacles. Ce type de nouveau produit permettra à Snapchat de diversifier ses sources de recettes. La procédure d'introduction en Bourse est loin d'être terminée, mais tout est réuni pour dire que la start-up de cinq ans est prête à atteindre son objectif.



Ericsson et le Paris Saint-Germain font équipe pour bâtir une nouvelle expérience digitale



Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue aujourd'hui au Parc des Princes, le Paris Saint-Germain et Ericsson, ont annoncé leur partenariat en vue de bâtir la nouvelle expérience digitale du Club parisien. Grâce à l'expertise d'Ericsson, le Paris Saint-Germain ambitionne de devenir l'un des leaders mondiaux en matière de technologie sportive. Selon les termes de ce contrat de 4 ans, Ericsson devient le Partenaire officiel du Club et apportera au Paris Saint-Germain un ensemble de solutions et de services pour transformer l'expérience digitale des fans, des joueurs et du staff technique du club. Ericsson livrera, notamment un système d'information sur la performance sportive, un système de gestion global de l'expérience digitale ainsi que du conseil technologique et services d'innovation. Ce partenariat permettra à Ericsson de démontrer son savoir-faire digital et d'engager les fans dans le monde grâce à la popularité croissante du Club parisien à l'international. Ericsson assurera la

conception, la mise en place et la gestion du système d'information sur la performance sportive qui sera fourni en mode «As a service» au Paris Saint-Germain. Ce système sera composé d'une plateforme centralisée qui stockera, gèrera et contrôlera les données relatives à toutes les activités sportives du Paris Saint-Germain. Ericsson fournira également le système de gestion global dédié à l'expérience digitale, point d'accès unique aux données et aux services requis par toutes les plateformes digitales du Paris Saint-Germain, notamment son site Internet, ses applications mobiles, sa solution d'expérience pour les fans, ainsi que les écrans et moniteurs géants du stade. Enfin, Ericsson apportera au Paris Saint-Germain des services de conseils technologiques et d'innovation et une équipe conjointe Ericsson-Paris Saint-Germain travaillera pour définir les futures solutions pour rester à la pointe de l'innovation dans le domaine du digital.

Dès le 15 décembre Super Mario Run sprintera sur iPhone et iPad



Le plombier moustachu bien connu de Nintendo s'offre enfin une date d'arrivée sur les appareils d'Apple, une grande première pour Big N. Si la conférence Apple consacrée aux iPhone 7 et iPhone 7 Plus n'était pas du tout comme les autres, c'est parce que Nintendo y a annoncé l'arrivée de son premier jeu dans l'univers iOS, Super Mario Run. Jusqu'à présent, la date précise de sortie n'était pas encore connue mais, c'est maintenant officiel : Mario va devoir enfile ses chaussures de running dès le 15 décembre prochain sur iPhone et iPad (iOS 8 et supérieur requis). Pour ceux qui ne savent pas ce qu'est Super Mario Run, c'est un jeu qui, comme son nom le laisse supposer, est de type «runner» où l'on oriente simplement, du bout du doigt, le déplacement du personnage. En l'occurrence, le plombier à salopette bleue. Le premier est un classique mode histoire (Tour des Mondes) dans lequel Mario devra attraper des pièces dans 24 tableaux afin de sauver la princesse Peach des griffes de Bowser. Dans, le second mode, les défis Toads, il est question de pouvoir jouer contre des amis ou des anonymes du monde entier en leur lançant des défis qui changeraient à chaque partie. Il faudra cependant amasser des «tickets de défis» dans le mode histoire ou dans des jeux bonus proposées dans l'appli pour pouvoir y participer. Enfin, troisième et dernier mode, l'éditeur du royaume où les joueurs pourront se construire et faire évoluer un petit «chez eux», avec du mobilier et des objets de l'univers Mario apportés par les Toads gagnés dans les défis du second mode. Selon les quelques captures présentes sur le site officiel, il semble que les différents objets soient à acheter avec de l'or gagné dans le jeu mais, là encore, il faudra attendre le 15 décembre prochain pour en avoir le cœur net. Rappelons enfin que Super Mario Run est une exclusivité temporaire d'Apple et que c'est le premier titre de la licence Super Mario à être développé spécialement pour le monde mobile. Un exemple supplémentaire de l'intérêt grandissant de Big N pour les smartphones et autres tablettes pouvant parfaitement faire office de petites consoles portatives et sur lesquelles certaines de ses licences trouveraient parfaitement leur place.

Quand les gadgets high-tech nous font mal

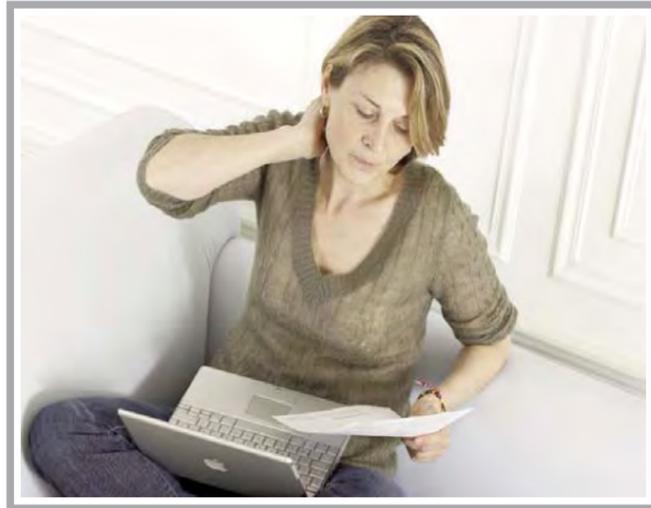
Depuis 10 ans, le mal de dos connaît une progression inquiétante parmi les utilisateurs d'ordinateurs, tablettes et autres smartphones, qui peuvent en effet nous inciter à prendre de mauvaises positions, entraînant rapidement des douleurs dans le dos, le cou, les jambes... et peuvent rapidement dégénérer en troubles musculosquelettiques. Pour vous éviter ce fléau, jetez un coup d'œil sur les huit postures qui risquent de vous faire le plus souffrir dans les prochaines années s'y vous n'y prenez garde... ainsi que les conseils pour y remédier.

Tablette et tendinite

Les utilisateurs de tablette lorsqu'ils sont en mode lecture s'écartent de leur bureau et basculent en arrière dans leur fauteuil. Les douleurs peuvent survenir dans les bras et les avant-bras à force de tenir la tablette ainsi que dans le bas du dos. Pour y remédier, les bras doivent reposer sur des accoudoirs afin d'être soutenus. Et le dos doit être bien calé au fond du siège. Choisissez-en un qui vous permette de basculer en arrière et si possible de relever légèrement les jambes.

IPad et Torticolis

L'utilisateur de tablette s'en sert souvent en la posant sur une table ou sur son bureau. Sa tête repose lourdement dans sa main libre, tandis qu'il balaie d'un doigt l'écran tactile. Ça fait mal dans le dos quand on est grand, car, pour bien voir l'écran, on penche le buste vers la tablette. Dans la nuque, ensuite : bien que soutenue, la tête tombe vers le bas entraînant des douleurs cervicales. Pour y remédier surélevez la tablette en empilant quatre ou cinq livres.



Comme elle se trouve ainsi plus proche de vos yeux, le dos et la nuque se redressent naturellement.

Smartphone et lombalgie

En réunion ou dans les transports, c'est Jamais sans mon smartphone, on consulte sans arrêt ses messages ou son fil Twitter, on rejette le corps en arrière et on bascule sur le côté pour mieux cacher l'écran aux regards indiscrets. Si la position ne dure que quelques secondes, elle ne provoquera pas de douleurs. Si, en revanche, elle se répète ou dure trop longtemps, gare aux lombalgies. Pour y remédier, quand la situation le permet, choisissez un fauteuil qui épouse les mouvements de votre dos et vous soutient en permanence.

Le mal des visioconférences

Cette position contemplative est adoptée par celui qui participe à une visioconférence ou regarde une vidéo sur son ordinateur. Pour mieux profiter du spectacle, il simule une position allongée, dos reculé, fesses avancées. C'est au niveau de la nuque que le problème se pose.

Comme elle repose en appui contre le dossier du siège, elle se retrouve «cassée». N'étant soutenu que très partiellement, le dos trinque aussi. Pour y remédier, surélevez vos jambes à l'aide d'un repose-pied : votre bassin basculera vers l'arrière et votre dos restera appuyé contre le dossier du siège.

You tube et cervicalgie

On surfe sur le Web avec sa tablette pour préparer une réunion, faire sa revue de presse ou regarder les dernières vidéos. Dans ce cas, le problème se pose au niveau des jambes, d'abord : leur position empêche le sang de circuler et provoque des fourmillements. Dans les vertèbres cervicales ensuite : le regard étant tourné vers la tablette, le cou est en extension. Dans le bas du dos, enfin, qui n'est pas soutenu. Pour y remédier, bougez, et reposez vos jambes par terre et recalez votre dos contre le dossier du canapé.

Sms et douleurs à la nuque

Les bras se collent le long du buste pour pouvoir tenir fermement le smartphone. Les

épaules remontent et le cou s'enfoncé. Envoyer un texto ne prend que quelques secondes. Oui, mais la fréquence du geste entraîne des douleurs. À force de tenir le smartphone en hauteur, les bras et les épaules fatiguent. Et quand on baisse les bras, c'est la tête qui bascule vers le bas, provoquant des douleurs dans la nuque. Pour y remédier, utilisez un accoudoir, cela soulagera vos bras et vos épaules et vous permettra de tenir l'appareil un peu plus haut, vous empêchant de pencher trop la tête.

La pathologie du multi écran

C'est le syndrome de l'hyperconnecté : on parle au téléphone tout en effectuant une autre tâche. La position du coude interdit les mouvements latéraux pour écrire ou pianoter sur le clavier, d'où une torsion de la colonne vertébrale. Pour y remédier réglez le fauteuil pour le rapprocher le plus près possible du bureau. Et utilisez un kit mains libres pour téléphoner : vos bras pourront alors accompagner les mouvements du buste vers le clavier de l'ordinateur.

Le syndrome du Laptop

Couramment adoptée pour travailler sur son ordinateur portable, cette posture est aussi désignée par dos voûté en extension. Après quelques heures, l'utilisateur fatigué repousse son portable vers le bord opposé du bureau. Il se penche donc en avant pour atteindre le clavier et appuie sa tête sur sa main libre pour regarder l'écran. Dans tout le haut du corps : dos, bras, poignets, nuque et épaules. Pour y remédier, rapprochez le siège du bureau et posez les avant-bras sur les accoudoirs pour bien caler votre dos contre le dossier.

Saut à la corde, le sport par excellence



C'est une activité qui se pratiquait pendant des heures dans la cour de récréation, mais il semblerait que les adultes sont juste trop paresseux pour sauter à la corde. Des scientifiques ont découvert que sauter à la corde, un grand exercice de cardio, demande en réalité plus d'énergie que le jogging. Toutefois, ils supposent que les adultes pratiquent moins cette activité car cela demande tout simplement trop d'efforts. Les spécialistes de l'université de Jena en Allemagne ont découvert que sauter à la corde demandait près de 24% d'énergie de plus que courir à la même vitesse. Et si sauter à la corde peut être très utile pour brûler les graisses, ce n'est pas populaire chez les adultes, qui peuvent craindre d'avoir l'air enfantin. Ils ont étudié 10 hommes sur une piste de 12 mètres, en utilisant des marqueurs réfléchissants sur leurs articulations, qui tombaient quand le corps devenait moins stable. Il a été révélé que les adultes ont besoin de plus d'énergie pour sauter à la corde car les longs tendons des muscles comme le grand fessier, qui entoure la hanche, ne descendent pas plus bas sur la jambe. Le corps est alors obligé de travailler plus dur que si la force générée venait de la cheville. L'équipe a identifié une stratégie pour combattre l'augmentation de force demandée et conserver de l'énergie. Les sportifs devraient essayer de sauter plus efficacement en gardant la jambe à l'arrière, qui arrive en premier après avoir sauté et qui propulse le corps, dans une posture raide. Cela sert de frein, et aide ainsi à gérer les chûtes soudaines.

Plus d'un milliard d'hypertendus dans le monde



Le nombre de personnes souffrant d'hypertension dans le monde a doublé au cours des quarante dernières années, pour atteindre plus d'un milliard de personnes, dont la plupart vivent dans des pays en développement et la moitié en Asie, selon une étude publiée le 16 novembre, dans la revue The Lancet. Alors que l'hypertension frappait principalement les pays riches en 1975, la situation a radicalement changé depuis avec un développement spectaculaire du phénomène dans les pays à bas et à moyens revenus. Selon l'étude publiée dans la revue médicale britannique The Lancet, le nombre d'hypertendus, c'est-à-

dire de personnes ayant une tension artérielle supérieure à 140/90 mmHg (millimètres de mercure) est passé de 594 millions en 1975 à plus d'1,1 milliard en 2015, en raison d'une forte hausse du phénomène en Asie du sud et en Afrique subsaharienne. «L'hypertension est le principal facteur de risque des accidents vasculaires cérébraux (AVC) et des maladies cardiovasculaires et tue environ 7,5 millions de personnes chaque année dans le monde, principalement dans les pays en développement», souligne le Pr Majid Ezzati de l'Imperial College de Londres, principal auteur de l'étude. En se basant sur des données issues de

quelque 1.500 études, portant sur 19 millions d'adultes vivant dans 200 pays, l'étude montre que des pays comme le Canada, le Royaume-Uni, le Pérou et Singapour avaient le moins d'adultes hypertendus en 2015, soit un homme sur cinq et une femme sur 8.

L'Asie, le continent le plus impacté

L'hypertension touchait en revanche un homme adulte sur trois dans des pays d'Europe de l'Est comme la Croatie, la Hongrie, la Slovaquie ou la Lituanie, et une femme adulte sur trois dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du centre (Niger, Tchad, Mali...). Sur les 1,1 milliard de personnes souffrant d'hypertension en 2015, plus de la moitié (590 millions) vivaient en Asie, dont 199 millions en Inde et 226 millions en Chine, selon l'étude. Les tensions moyennes les plus élevées (ajustées en fonction de l'âge) ont par ailleurs été relevées en Europe de l'Est, en Asie centrale, en Afrique subsaharienne et en Océanie, alors que les plus basses l'ont été en Corée du Sud et au Canada. Les chercheurs redoutent que l'objectif fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'une réduction du nombre d'hypertendus de 25% d'ici à 2025 dans le monde ne puisse être atteint sans évolution notable de l'alimentation dans ces pays, notamment en réduisant le sel et en facilitant l'accès aux fruits et légumes, et sans amélioration de la détection et du traitement de l'hypertension.

Un masque innovant contre l'apnée du sommeil



Depuis quelques années, des marques comme Resmed ou Fisher et Paykel redoublent d'imagination pour améliorer le confort des masques contre l'apnée du sommeil. Dernière innovation, le masque DreamWear de Philips. Cette fois, le tube ne se situe plus au niveau du nez, mais de la tête. Plus léger, le conduit est en silicone. Le patient peut ainsi changer de position facilement en dormant. Les patients peuvent aussi consulter leurs données de sommeil sur leur téléphone grâce à une application, et plus uniquement sur la petite machine.

Chronique culturelle

Le penseur des lumières

Par Ali-Bouacida Hamid

Il s'est éteint dans la sérénité après avoir passé sa vie à écrire et prôner le dialogue et la paix entre toutes les confessions. Malek Chebel, n'était pas un prêcheur, de ceux-là que les médias européens convoquent de temps à autre, parfois pour mieux éclairer une opinion égarée dans l'incompréhension de l'Islam, souvent pour mieux brouiller les cartes et exacerber les sentiments xénophobes. Lui s'est attelé avec pédagogie et beaucoup de savoir-faire, à évoquer un islam des lumières, allant à contre-courant de tous les courants idéologiques qui veulent imprimer à cette religion multiséculaire, un cachet rébarbatif fait de contraintes et d'interdits. Comme le plaisent à pérorer des escrocs déguisés en exégètes, plus proches du sionisme que de l'islam. Malek Chebel a consacré ses travaux, il a écrit plus de 35 ouvrages à montrer le véritable visage de cette religion devenue décriée parce que tombée entre les mains de manipulateurs, convaincus que «Dieu n'a guidé personne d'autre qu'eux», selon le mot d'Ibn Sina. Ces gens qui se croient les dépositaires exclusifs de la foi et qui imposent leurs idées par la terreur, car selon Chebel «L'équilibre de la terreur fonctionne toujours à l'avantage de ceux qui font peur et non pas, comme on veut le croire, à l'avantage de ceux qui rationalisent, qui expliquent, qui dialoguent.» Il est parti à un âge où on peut encore donner tant de choses, mais il produit assez d'écrits pour demeurer dans la mémoire de tous les musulmans et les intellectuels épris de science et de paix.

Léonard Cohen

Il est décédé à quelques heures de Malek Chebel. La mort de Léonard Cohen a provoqué ce qu'on appelle un buzz sur la toile. Et pour cause, le vieux poète hantait les mémoires et les foyers depuis les années soixante, étalant sa voix mélancolique et cassée. Décrété chanteur de la déprime par toutes les générations, Cohen n'a jamais cherché à démentir et ses chansons toutes empreintes de tristesse hivernale sont celles qu'on écoute devant la cheminée quand la pluie fait rage au dehors. Un chanteur à l'immense talent. Cela dit, il n'a jamais hésité à soutenir ouvertement l'armée israélienne et il a même chanté pour les soldats lors de la guerre des six jours en 1967... Comme quoi Malek Chebel prônait la paix et Léonard Cohen, la guerre.

A-B.H.

Colloque du manuscrit à Adrar

Le calligraphe algérien Mohamed Bensaid Cherifi distingué

Le calligraphe algérien Mohamed Bensaid Cherifi a obtenu l'écusson de «l'encrier du patrimoine», décerné par le laboratoire des manuscrits algériens en Afrique pour distinguer une personnalité s'intéressant au patrimoine manuscrit.

La cérémonie de remise du prix s'est déroulée en marge du troisième colloque du manuscrit, dont les travaux se poursuivent mercredi à Adrar. Natif d'El Guerrara (Ghardaïa) en 1935, Mohamed Bensaid Cherifi est considéré comme une éminente personnalité dans le domaine du manuscrit, qui a montré dès son jeune âge des talents avérés en calligraphie lui ayant permis de rejoindre très tôt l'école d'amélioration de la calligraphie arabe du Caire (Egypte) où il a obtenu en 1962, au terme de quatre ans d'études, le diplôme de calligraphe, ceci en plus d'autres titres de reconnaissance de



la part des célèbres calligraphes arabes et musulmans. Parmi ses œuvres, l'écriture d'éditions algériennes du Saint-Coran en arabe, dans les modes d'écritures Ouech et Hafs, imprimées par diverses maisons d'éditions en Algérie et à l'étranger. Pour le président du colloque sur le manuscrit, Pr Ahmed Djaâfri, la remise de

cette distinction à cette sommité algérienne n'est que reconnaissance pour son riche parcours dans le domaine de la calligraphie arabe et sa précieuse contribution tout au long d'une cinquantaine d'années au service de l'écriture du Saint Coran.

Kadiro Frih

La contribution des manuscrits algériens dans la propagation de la civilisation humaine



La contribution des manuscrits algériens dans la propagation de la civilisation humaine à travers l'histoire a été mise en exergue par les participants au colloque sur le thème, ouvert mardi à l'université d'Adrar. Dans sa communication Kacem Djakati, enseignant à l'université Cheikh Anta Diop (Sénégal), a évo-

qué le rôle des manuscrits du cheikh Abdelkrim El Maghili et ses efforts dans la consolidation des relations historiques entre l'Algérie et les pays de l'Afrique de l'Ouest à la faveur de sa mission d'enseignement et de rayonnement religieux, avant d'appeler à mettre en valeur ces ouvrages et documents histo-

riques «qui constituent des repères civilisationnels saillants dans l'histoire de l'humanité». Sami Madhi, de l'université El Moustansiriya (Irak) a, de son côté, passé en revue l'interprétation méthodique du manuscrit de la grammaire arabe «Elfiat Ibn Malek», mettant en relief l'importante vérification du corpus et la prise en charge des manuscrits dans les pays arabes. Pour sa part, Tayeb Ouazzani, de l'université «Abdelmalek Saâdi» (Maroc), a loué les efforts des hommes de culte soufis d'Algérie et du Maroc, à l'instar des manuscrits de l'éminent algérien Ahmed Ben Rached El Meliani qui a légué de riches manuscrits versés dans le soufisme et la place vénérée qu'il incarne parmi les chercheurs marocains en soufisme. L'intervenant Ahmed Bousaïd de l'université d'Adrar s'est, pour sa part, penché sur les rapports des orientalistes français avec le manuscrit algérien, au travers des rapports de William Mc Guckin, connu sous le nom de Baron de Slane, traitant des manuscrits algériens, avant de relever que

cet orientaliste a recensé près de 700 manuscrits arabes dans la bibliothèque d'Alger, classés plus de 2500 manuscrits dans la bibliothèque de Constantine, en plus de 4500 documents détenus par les familles Fekkoun et Bachtarzi. Cette rencontre qui regroupe des chercheurs et anthropologues d'Algérie, des pays arabes et africains entend mettre en exergue la valorisation des manuscrits algériens, leur rôle dans le rayonnement culturel et civilisationnel et débattre de la préparation d'un programme de recherche scientifique en manuscrits, a indiqué le directeur du laboratoire des manuscrits algériens en Afrique, Ahmed Djâfri. Initié par le laboratoire des manuscrits algériens en Afrique, ce colloque de deux jours prévoit une série de communications liées, notamment aux manuscrits arabes et étrangers, leur protection réglementaire, le manuscrit algérien, les obstacles de préservation de ce patrimoine par l'exploitation des nouvelles technologies numériques en Algérie.

K.F.

Littérature

«Ra'ihat El Hob», un roman de Aïda Khaldoun sur l'univers bédouin

L'auteure algérienne Aïda Khaldoun publie «Ra'ihat El Hob», un roman en langue arabe sur l'univers bédouin d'Algérie évoquant à travers une écriture dense et chargée de thèmes comme l'amour et le «choc» de l'urbanisation. Dans ce roman de 118 pages paru chez Mim et dont le titre peut être traduit par «L'odeur de l'amour» Aïda Khaldoun propose une fiction intimiste où un nombre réduit de personnages peuple les grands espaces steppiques aux portes du désert algérien. Centré sur la figure de la jeune bergère Aouicha, ce récit en deux parties se déroule également en ville, un environnement

décrit sous l'angle du dilemme sociologique de l'urbanisation auquel se sont confrontés les bédouins à différentes époques.

Plus proche de la biographie sentimentale que du roman à intrigue, «Ra'ihat El Hob» fait ainsi découvrir les interrogations existentielles de Aouicha, ses questionnements face à l'éveil de son propre corps dans un milieu hostile à cette évolution des sens ou encore ses rapports aux autres personnages du roman. Ce dernier point s'illustre particulièrement lorsqu'il s'agit pour l'auteure d'évoquer Qamra, une jeune femme qui tombe enceinte hors mariage et qui finira par

avorter avant de s'établir en ville, comme l'héroïne du roman.

Outre la mise en parallèle de ces deux destins contrariés, la romancière fait preuve, dans cette oeuvre, d'une attention particulière aux traditions féminines bédouines, tout comme elle développe une poétique des odeurs, des sons et des objets de ce monde de vie qu'elle évoque avec nostalgie et symbolisme. Longtemps absente de la scène littéraire algérienne, Aïda Khaldoun est l'auteure de «Wahdahou Yaâlam» (Lui seul sait), un premier roman très remarqué à sa parution.

Ghaza, face aux blocus et chômage

Défi et alternatives

«Après avoir perdu tout espoir de trouver un emploi dans le privé ou dans la fonction publique, j'ai décidé de créer quelque chose de nouveau.» Ainsi s'est exprimé Ismaël Saleh pour montrer son esprit de défi, sa forte volonté de ne pas baisser les bras face à la réalité du terrain de la bande de Ghaza vivant sous l'injuste blocus sioniste. Le jeune Saleh ne laisse aucune marge à l'impossibilité, à la déprime, au désespoir, il ne se laisse pas affecter par la mauvaise situation économique. Cette mauvaise situation économique dans laquelle vit la majorité des jeunes palestiniens de la bande de Ghaza, il essaye de la fuir, le chômage, la pauvreté, le désespoir.

Des statistiques publiées par le ministère de l'éducation supérieure montrent que la bande de Ghaza contient une trentaine d'institutions d'études supérieures poussant environ 2500 diplômés vers le marché du travail, annuellement. Des statistiques officielles confirment que désormais, le nombre de diplômés dépasse les 150 mille individus.

Petit rendement

Saleh et son frère ont créé un centre d'apprentissage. Une création qui leur assure un petit salaire et assure un bon niveau pour les très jeunes. Saleh fait part au correspondant de notre Centre Palestinien d'Information de son expérience : «Après l'échec de toutes les tentatives pour trouver un emploi, emploi qui pourrait assurer ma vie et mon avenir, j'ai décidé de créer un poste à moi et j'ai mis en application l'idée d'un centre d'apprentissage. Et actuellement, mon grand frère et moi y travaillons, afin de mettre quelque chose sous la dent de nos familles.» Saleh fait du soutien scolaire tant dans son centre que chez les élèves. Tous ces efforts ne leur apportent qu'un revenu très simple, les conditions économiques difficiles des familles palestiniennes en est la cause principale.

Une idée alternative

Créer des centres d'apprentissage et y travailler est devenu le moyen alternatif pour beaucoup de jeunes diplômés. Le nombre de tels centres dépasse désormais 400 centres dont 70% sont autorisés, selon les statistiques du ministère de l'éducation supérieure de la bande de Ghaza. Pour sa part, un autre Palestinien, après avoir remarqué le grand nombre de demandeurs d'emploi et sa mince chance d'en trouver un, décide d'être vendeur ambulant de montres. Pour un poste dans la fonction publique, des dizaines de milliers de jeunes se présentent, Ismaël et Ahmed font partie de ces milliers de jeunes de la bande de Ghaza qui travaillent dans des domaines autres que leurs spécialités. Leur nombre dépasse les 63,3%. L'injuste blocus imposé contre la bande de Ghaza est la



première raison de la détérioration de la situation économique et la montée du nombre de chômeurs dans la bande de Ghaza ; le niveau de chômage y est le plus haut du monde entier.

Six palestiniens arrêtés en Cisjordanie et à El Qods

Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté, aujourd'hui, le mercredi matin, six palestiniens de diverses zones de la Cisjordanie et à Jérusalem occupées, lors des affrontements avec leurs troupes armées. Dans un rapport, l'armée de l'occupation a déclaré qu'elle a arrêté six recherchés palestiniens impliqués, selon les allégations sionistes dans le «terrorisme» les activités de la résistance contre les crimes et violations des forces d'occupation) dans les territoires palestiniens occupés. Pour sa part, le correspondant de l'agence «Quds Press» a souligné que des affrontements ont éclaté entre les Palestiniens et les forces israéliennes, suite à l'assaut récent du camp d'Arroub (nord d'Hébron), indiquant que les soldats israéliens ont attaqué des maisons et confisqué des caméras de surveillance de certains magasins. Il a ajouté que les forces occupantes israéliennes ont arrêté les citoyens Ibrahim Atallah, Jawabra et Mustafa Jamal Abou Warda, après un raid contre les maisons dans le camp de réfugiés d'Arroub, notant que les agresseurs sionistes ont blessé un certain nombre de citoyens, de suffocation due à l'inhalation de gaz lacrymogène. Il a

souligné que les forces d'occupation ont arrêté le garçon Mohamed Issa Hamamrah âgé de 17 ans, après que la maison de son père a été envahie et fouillée dans la ville de Husan), à l'ouest de Bayt Lahm.) Les forces occupantes israéliennes ont arrêté Ahmed Murar enfant de 12 ans, de sa maison de famille, dans la porte de Hita, dans la vieille ville sainte de Jérusalem.

Les fondations d'une mosquée à Sour-Baher détruites

Les bulldozers de la municipalité de l'occupation israélienne ont démoli, mardi après-midi, les fondations de la mosquée «Mentar», dans la ville de Sour-Baher, au Sud-Est de Jérusalem, sous prétexte de la construction sans permis. Jihad Atton, l'un des habitants de la ville, a déclaré que les équipes de la municipalité de l'occupation israélienne, renforcée des forces spéciales ont pris d'assaut, le quartier de Wadi Homos dans la ville, et ont procédé à démolir les fondations de la mosquée «Mentar», qui est en cours de construction. La mosquée est une superficie à 200 m². À son tour, le chef du Conseil suprême islamique, Cheikh Ikrima Sabri a dénoncé la destruction de la mosquée et la politique de démolition des maisons et des installations, que ce soit à El Qods ou dans les territoires palestiniens entiers, tout en confirmant qu'il est la politique de la pêche illicite et inhumaine. Sabri a déclaré, pour notre CPI que la démolition de la mosquée implique une politique raciste, qui a été mise

en œuvre par le maire de la municipalité israélienne de l'occupation, «Nir Barkat» qui menace de démolir les maisons de milliers de Jérusalémites.

Des pêcheurs de Ghaza arrêtés et leurs bateaux confisqués

Les marines de l'occupation israélienne ont arrêté mardi soir des pêcheurs dans la mer de Ghaza, et ont confisqué leurs bateaux. Des sources ont souligné que les occupants israéliens ont attaqué des pêcheurs de Ghaza, au large de la mer dans la zone Soudaniya et se sont emparés de leurs bateaux. Elles ont précisé que les pêcheurs, Abdel Hafez Assad Ammar, Ammar Asaad Sultan, ont été arrêtés et emmenés avec leur bateau vers le port d'Ashdod, sous le contrôle de l'occupation. Selon le syndicat des pêcheurs de Ghaza, les 120 pêcheurs ont été arrêtés depuis le début de cette année, tandis que 10 autres ont été blessés, et ont confisqué 24 cargaisons, par le biais des opérations de piratage et des agressions exercées par les forces d'occupation israéliennes.

L'archevêque orthodoxe grec Atallah Hanna condamne fermement l'interdiction de l'Adhan

L'archevêque orthodoxe grec de Sebastia Atallah Hanna a fermement condamné, dans un communiqué de presse publié mardi, le projet de loi israélien visant à interdire l'appel musulman à la prière (Adhan) à travers les haut-parleurs à El

Qods occupée. Hanna a considéré l'interdiction israélienne comme «une étape dangereuse et sans précédent qui s'inscrit dans le cadre de la politique raciste d'Israël visant à judaïser El Qods».

«Aujourd'hui, ils visent les mosquées et demain ce sera le tour des églises», a-t-il déclaré. «Nous resterons sur nos terres et nous n'abandonnerons jamais notre ville sainte», a ajouté Hanna. «Nos mosquées et nos églises seront pour toujours une source de paix, d'amour et de fraternité». Il a conclu en appelant à unir tous les efforts palestiniens pour faire face aux mesures racistes israéliennes.

Washington condamne un projet de loi israélien qui légalise les colonies sauvages

Le Département d'Etat des Etats-Unis a exprimé, hier soir, une profonde préoccupation concernant un projet de loi israélien qui légalise les colonies sauvages construites sur les terres privées palestiniennes. Le chef du département d'Etat, Elizabeth Trudeau, a déclaré lors de sa conférence de presse quotidienne que si le projet de loi est promulgué, il ouvrira la voie à la «légalisation des dizaines colonies sauvages en Cisjordanie». Le projet de loi représente «un précédent troublant», a déclaré Trudeau, ce qui est contraire aux positions juridiques passées du gouvernement d'Israël et qui contredit la politique israélienne de longue date de ne pas construire des colonies sur des terres privées palestiniennes. «Israël a besoin de décider si elle veut construire plus de colonies ou préfère faire avancer la solution des deux Etats», a déclaré Trudeau. Le projet de loi sur la formalisation a été approuvé par le Comité ministériel israélien pour la législation dimanche et sera maintenant soumis à la Knesset pour approbation. La communauté internationale s'est opposée avec véhémence à la construction israélienne dans les zones qu'Israël occupait en 1967, en disant qu'elle sapait les perspectives d'une solution à deux États.

Afghanistan Au moins 4 morts et 11 blessés dans un attentat suicide à Kaboul

Au moins quatre personnes ont été tuées et onze autres blessées dans un attentat suicide perpétré ce mercredi matin à Kaboul, a confirmé le porte-parole du ministère afghan de l'Intérieur, Sediq Sediqqi. Un kamikaze s'est fait exploser vers 8h heure locale près d'un véhicule dans le quartier de Pol-e-Mahmoud Khan, à proximité du ministère de la Défense, tuant au moins quatre personnes, a précisé S. Sediqqi. Une enquête a été ouverte, a-t-il poursuivi, sans révéler davantage de détails. Selon un responsable du ministère de l'Intérieur qui s'est exprimé sous couvert d'anonymat, la cible du terroriste était un minibus qui transportait des agents de la Direction nationale de la sécurité (service de renseignement afghan). Aucun groupe ni individu n'a revendiqué cette attaque meurtrière. La police a bouclé la zone et n'autorise pas les journalistes à accéder au site de l'explosion.

Chine Une explosion dissimulée dans une carrière a fait quatre morts

Quatre ouvriers ont trouvé la mort dimanche suite à une explosion survenue dans une carrière, l'accident ayant été dissimulé jusqu'à ce que des dénonciateurs informent le gouvernement, ont annoncé ce mercredi les autorités de la province du Shanxi (nord). L'explosion s'est produite dimanche vers 11h00 dans la carrière Leixin du district de Wenshui de la ville de Lyuliang, selon un communiqué publié par le gouvernement de Wenshui. Les autorités vérifient actuellement le bilan des morts et ont ouvert une enquête sur la cause de l'accident, ainsi que les détails de la dissimulation.

Etats-Unis Un lycéen de l'Utah poignarde cinq de ses camarades de classe

Un lycéen de l'Etat américain de l'Utah a poignardé mardi matin cinq de ses camarades de classe dans les vestiaires de son établissement. Selon la police locale, un élève de 16 ans du lycée Mountain View à Orem a poignardé cinq garçons avant de se poignarder lui-même. «Les coups de couteau, qui ont fait des entailles d'environ 7 cm, étaient pour la plupart situés sur le cou et le haut du torse des victimes», a rapporté USA Today, «bien qu'aucune des blessures ne semble mortelle». Les six garçons ont été transportés vers des hôpitaux locaux. Quatre d'entre eux étaient encore hospitalisés mardi après-midi. L'agresseur est un excellent élève qui n'avait «aucun antécédent d'infraction disciplinaire», selon ABC News. Le mobile de l'agression fait l'objet d'une enquête. Le lycée, qui compte plus de 1400 élèves, a été fermé pendant une heure à la suite de l'incident, avant de reprendre les cours.

Corée du Sud L'enquête sur la Présidente Park pourrait être reportée

Le parquet sud-coréen a annoncé hier son intention d'ouvrir une enquête sur la Présidente Park Geun-hye, empêtrée dans un scandale, mais la procédure pourrait être reportée à une date indéterminée compte tenu de la demande de l'avocat de la présidente de réduire le nombre d'interrogatoires.

Le parquet avait requis un interrogatoire en face-à-face de la présidente d'ici à mercredi prochain, car il prévoyait d'inculper samedi la confidente de longue date de Mme Park, Choi Soon-sil, soupçonnée d'être intervenue en coulisse dans les affaires d'Etat. Cependant, l'avocat de la présidente a déclaré mardi que le



nombre d'interrogatoires en face-à-face devrait être réduit au minimum, les partis politiques rivaux ayant accepté un projet de loi visant à nommer un procureur spécial chargé d'examiner l'affaire de manière indépendante. Il a en outre indiqué qu'il serait

préférable d'interroger la présidente par écrit. Le parquet a déclaré qu'il pourrait interpellé la présidente jeudi, mais il semble difficile d'envisager un interrogatoire direct par l'unité d'enquête actuelle du bureau du procureur du district central de

Séoul, celui-ci ne pouvant pas forcer la présidente à participer à l'enquête. L'avocat, qui cherche à éviter que la présidente ne fasse l'objet de plusieurs enquêtes, devrait accepter un interrogatoire soumis par écrit par l'unité d'enquête actuelle et permettre au procureur spécial d'interroger directement la présidente si ces allégations sont avérées. En vertu de la Constitution sud-coréenne, le chef d'Etat jouit d'une immunité pénale, sauf en cas d'accusation de trahison ou d'insurrection.

Il est toutefois possible d'ouvrir une enquête tant que l'inculpation reste suspendue jusqu'à la fin du quinquennat unique du président. Les partis d'opposition ont dénoncé l'ouverture tardive de l'enquête. Choo Mi-ae, présidente du parti Minju (opposition), a déclaré lors d'une réunion du Conseil suprême qu'il était déplorable que l'avocat de la présidente demande la réduction des interrogatoires et leur conduite par écrit alors que de nouveaux soupçons surgissent chaque jour.

Syrie Poursuite des bombardements sur Alep et Idleb

Les avions du gouvernement syrien et de l'armée russe ont pilonné toute la nuit de mardi à mercredi le secteur rebelle d'Alep et la province d'Idleb, au lendemain de l'annonce par Moscou d'une nouvelle offensive militaire, selon l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH). «Les avions militaires russes ont visé toute la nuit et jusqu'au matin plusieurs régions d'Idleb», province du nord-ouest de la Syrie contrôlée par une alliance de rebelles et de terroristes, a indiqué Rami Abdel Rahmane, le directeur de l'OSDH. «Dans le même temps, l'armée de l'air syrienne a bombardé les quartiers-est d'Alep», deuxième ville de Syrie divisée entre secteurs gouvernementaux et rebelles. Après une pause d'un mois, l'armée syrienne a repris mardi sa campagne de bombardement sur le secteur rebelle de l'ex-capitale économique de Syrie, le jour même de l'annonce par Moscou d'une nouvelle offensive, officiellement contre les terroristes d'Idleb et de Homs (centre).

Les raids russes ont été menés à partir du



porte-avions Amiral Kouznetsov, arrivé la semaine dernière au large des côtes syriennes pour renforcer le dispositif militaire russe dans ce pays déchiré par la guerre depuis 2011. Moscou mène depuis plus d'un an une opération en soutien aux forces gouvernementales du président Bachar al-Assad. Alep est un enjeu majeur tant pour le gouvernement que pour les insurgés, qui s'affrontent depuis 2011 dans une guerre

ayant fait plus de 300 000 morts et entraîné la pire crise humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale.

Plus de 250 000 habitants sont assiégés depuis pratiquement quatre mois dans le secteur rebelle d'Alep. Jeudi dernier, l'ONU avait averti que les dernières rations alimentaires étaient en train d'être distribuées aux habitants d'Alep-Est où l'aide n'a pas pu être acheminée depuis la mi-juillet.

Egypte Le Caire condamne un projet de loi israélien destiné à légaliser les colonies en Cisjordanie

Le ministre égyptien des Affaires étrangères a condamné mardi le projet de loi récemment approuvé par Israël, et qui vise à légaliser rétroactivement les colonies israéliennes construites en Cisjordanie. «L'Egypte est très préoccupée par cette loi, qui ouvre la voie à la légalisation d'implantations israéliennes en expansion constante», a déclaré dans un communiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Ahmed Abou Zeïd. Le porte-parole ajouta que l'approbation de cette loi, ainsi qu'un certain nombre de mesures simi-

laires visant à légaliser les colonies israéliennes dans les territoires occupés, allaient «à l'encontre du processus de paix». La très controversée «Loi de Formalisation» a été approuvée dimanche par un comité ministériel législatif israélien. Elle permettrait de légaliser rétroactivement les colonies sauvages implantées en Cisjordanie. La loi doit cependant encore être présentée à la Knesset, le Parlement israélien, pour être adoptée. Israël, qui a signé un traité de paix parrainé par les Etats-Unis avec l'Egypte en 1979, est critiqué par la communauté inter-

nationale pour avoir bloqué le processus de paix au Moyen-Orient, notamment par sa politique d'expansion et de colonisation - une politique qui est rejetée même par les Etats-Unis, son plus proche allié. «Nous sommes très préoccupés par la progression d'une législation qui permettrait de légaliser les colonies illégales situées sur des terres palestiniennes privées», a déclaré lundi Elizabeth Trudeau, porte-parole du département d'Etat américain. La porte-parole a décrit cette nouvelle décision israélienne comme un «précédent inquiétant».

Trump rétablirait la coopération militaire USA-Russie en Syrie

Le président américain élu Donald Trump pourrait reprendre l'accord de coopération militaire russo-américaine avec la Russie conclu en septembre dernier et effectuer des frappes conjointes contre les terroristes en Syrie.

Poutine et Trump constatent que les relations bilatérales laissent à désirer. Des sources au sein du Pentagone et du département d'État américain ont déclaré au *Washington Times* être prêts à suivre le cap politique de l'homme d'affaires et président élu, soulignant que la reprise de l'accord sur les frappes conjointes en Syrie conclu en septembre dernier pourrait être l'étape suivante de la collaboration militaire entre les deux pays. Cependant, on ignore toujours si Donald Trump reprendra cet accord. Selon le journal, Michael Flynn, ex-directeur de l'Agence du renseignement de la défense (Defense Intelligence

Agency — DIA), qui figure parmi les candidats présumés au poste de chef du Pentagone, se prononce pour une nouvelle étape de coopération militaire russo-américaine.

Auparavant, Vladimir Poutine et Donald Trump avaient pointé l'importance du développement des relations économiques et commerciales et la nécessité d'unir leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme international lors d'une conversation téléphonique. Selon Moscou, la rhétorique des USA sur la Syrie est fondée sur un «mensonge flagrant». Rappelons que le 9 septembre, Sergueï Lavrov et John Kerry, réunis en Suisse, ont adopté un plan en plusieurs étapes pour la résolution de la crise en Syrie selon lequel un cessez-le-feu a été introduit dans le pays à compter du 12 septembre. La trêve a duré environ une semaine. Les deux parties se sont ensuite accusées à plusieurs reprises d'avoir violé le cessez-le-feu. Le 19 septembre, les rebelles puis l'armée gouvernementale syrienne ont déclaré la reprise des hostilités. Par ailleurs, Moscou et Damas ont accusé la coalition dirigée par les États-Unis d'avoir frappé des positions de l'armée syrienne près de la ville de Deir ez-Zor. Le Pentagone a reconnu les faits,



mais a déclaré sans fondement que la Russie était responsable de l'attaque contre le convoi humanitaire, ajoutant que le raid aérien pouvait avoir été effectué par les avions syriens. Le 28 septembre, le secrétaire d'État américain John Kerry a averti son homologue russe Sergueï Lavrov que Washington s'appropriait à suspendre la coopération avec la Russie sur le

dossier syrien.

Le 29 septembre, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a déclaré que Moscou ne souhaitait pas voir une situation où les États-Unis couvrent leur incapacité par des «attaques verbales» et des «accusations absolument sans fondement» contre la Russie. Le 3 novembre la coopération a été suspendue.

Turquie Les miliciens kurdes vont se retirer de Manbij en Syrie

Les miliciens kurdes syriens des Unités de protection du peuple (YPG) ont annoncé ce mercredi qu'ils allaient se retirer de la ville syrienne de Manbij et repasser sur la rive orientale de l'Euphrate. Leur départ a été confirmé par le représentant spécial des États-Unis auprès de la coalition anti-EI, Brett McGurk, qui a parlé d'un «tournant». Il a ajouté que les YPG avaient formé des unités locales pour maintenir la sécurité de la ville de Manbij, reprise cet été aux djihadistes de l'Etat islamique par les rebelles des Forces démocratiques syriennes (FDS), alliance d'insurgés arabes et de combattants kurdes. Les YPG précisent dans un communiqué que les troupes retirées de Manbij seront redéployées pour participer à la campagne visant à reprendre Rakka, le fief de l'EI dans le Nord-Est de la Syrie. La Turquie exigeait que les YPG se replient à l'est de l'Euphrate. Pour Ankara, les miliciens kurdes de Syrie sont une force hostile étroitement liée au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les séparatistes kurdes de Turquie. Lors d'une conférence de presse avant son départ en visite officielle au Pakistan, le président turc Recep Tayyip Erdogan avait déclaré quelques minutes avant l'annonce des YPG qu'il attendait des pays partenaires de la coalition anti-EI qu'ils mettent rapidement en oeuvre leur promesse de retrait des forces kurdes à l'est de l'Euphrate. Erdogan a par ailleurs fait le point sur l'avancée des rebelles soutenus par la Turquie dans le cadre de l'opération «Bouclier de l'Euphrate», lancée en août dans le Nord de la Syrie. Ces forces, a-t-il dit, ne sont plus qu'à deux kilomètres de la ville d'Al Bab et devraient rapidement reprendre le contrôle à l'EI.

Séisme en Nouvelle-Zélande Les touristes évacués par bateau

L'évacuation de centaines de touristes coincés à Kaikoura s'est achevée ce mercredi, deux jours après le puissant séisme qui a coupé cette localité du reste de la Nouvelle-Zélande et fragilisé des édifices jusque dans la capitale. Arrivé dans la matinée, le HMNZS Canterbury, un bâtiment de la Marine néo-zélandaise a embarqué les derniers touristes qui n'avaient pas quitté la veille par hélicoptère cette bourgade de l'île du Sud. Au moment du puissant séisme de magnitude 7,8 qui a frappé dans la nuit de dimanche à lundi, un millier de visiteurs étaient présents à Kaikoura, une localité de 2000 habitants connue comme un point de départ pour les excursions d'observation des baleines. L'épicentre a été localisé à 23 km de profondeur, près de cette ville située à environ 90 kilomètres au nord de Christchurch, où un séisme de magnitude 6,3 avait fait 185 morts en février 2011. «Nous les avons tous évacués. C'était un effort surhumain», s'est félicité auprès de l'AFP le porte-parole de la Croix-Rouge, Simon Makker. «Les derniers à partir dansaient et chantaient dans les rues en s'en allant. C'était plutôt cool. «Des navires de guerre américain, canadien et australien sont également attendus au large de Kaikoura pour apporter une aide d'urgence

et un soutien logistique à ses habitants. Des éboulements ont coupé les routes et la voie ferrée permettant de rejoindre la localité, en proie à des coupures d'électricité et une pénurie d'eau.

Aider les habitants

Simon Makker a expliqué que la plupart des touristes piégés à Kaikoura avaient été évacués par hélicoptères, et que le HMNZS Canterbury, qui devait mettre le cap sur Christchurch en fin de journée, en avait pris en charge 250. «Il y a sans doute certains visiteurs qui sont demeurés à Kaikoura, mais l'objectif désormais est de venir en aide aux habitants», a-t-il dit. La secousse a été ressentie dans une bonne partie du pays, et même à Wellington, capitale située à 250 km au nord de l'autre côté du Détroit de Cook. La ville semblait initialement avoir échappé à tout dégât majeur. Mais la mairie a fait part ce mercredi d'inquiétudes au sujet d'une soixantaine de bâtiments du centre-ville. Au moins un devra être démolit tandis qu'un autre est un bâtiment public récemment érigé et qui, théoriquement, respectait les normes sismiques. Le Premier ministre John Key s'est dit étonné des faiblesses de cet édifice. «Des questions devront être posées», a-t-il dit à Radio New Zealand. La secousse, l'une des plus puissantes jamais

recensée dans le pays, a été suivie par plus de 1700 répliques qui ont compliqué les efforts des secouristes. Les trois navires étrangers faisant route sur Kaikoura étaient initialement attendus dans la semaine à Auckland pour participer aux célébrations du 75^e anniversaire de la Marine néo-zélandaise. «Cela fait chaud au cœur de voir des partenaires étrangers prêts à modifier leurs plans pour proposer leur aide», a déclaré le ministre néo-zélandais de la Défense Gerry Brownlee. Au sein de cette flotte internationale, figure le destroyer USS Sampson, premier bâtiment militaire américain à se rendre en Nouvelle-Zélande depuis trois décennies. A la pointe de la lutte contre le nucléaire, la Nouvelle-Zélande avait en 1986 interdit aux bâtiments à propulsion nucléaire ou équipés d'armes nucléaires de pénétrer dans ses eaux territoriales, ce qui posait un problème aux États-Unis, dont la politique est de ne confirmer, ni infirmer, les capacités nucléaires de ses vaisseaux. Trois autres bâtiments néo-zélandais sont impliqués dans les efforts d'assistance. Wellington a également accepté une aide du Japon et de Singapour. L'archipel se trouve à la limite des plaques tectoniques de l'Australie et du Pacifique, zone qui fait partie de la «ceinture de feu» du Pacifique, où jusqu'à 15 000 séismes sont enregistrés chaque année.

Cameroun

21 personnes décèdent après avoir bu un alcool artisanal

Les autorités des zones concernées ont annoncé l'interdiction de la production et de la commercialisation de ce breuvage... La boisson locale très alcoolisée est réputée pour être dangereuse.

21 personnes sont mortes au Cameroun après avoir consommé de l'«odontol», a rapporté mardi soir le radio d'Etat. Dans l'Est du Cameroun, on a «déjà» enregistré 21 victimes « dans les arrondissements de Mindourou (18 morts) et Abong-Bang (3) après la consommation «d'un maudit breuvage appelé odontol», a rapporté la Cameroon radio television (CRTV).

«Quand je vous vois, mes yeux commencent à tourner»

Des femmes figurent parmi les victimes, selon la radio. A l'hôpital d'Abong-Bang, 22 personnes sont internées après la consommation de cette boisson locale très prisée, notamment des villageois de l'Est, du Sud et du Centre du pays, a-t-on appris de même source. «Quand je vous vois, mes yeux commencent à tourner», a témoigné sur la CRTV, Angeline, une des consommatrices internées après avoir ingurgité, selon ses dires, «deux verres» d'odontol.

A base de vin de palme

Les autorités des zones concernées ont annoncé l'interdiction de la production et de la commercialisation de ce breuvage produit et vendu généralement dans le circuit informel. L'odontol est produit à base de vin de palme, de sucre et d'une écorce d'arbre.

Il est bon marché, attirant les petites bourses qui ne peuvent s'offrir plusieurs bières ou du whisky vendu dans les commerces. Ce n'est pas la première fois que des morts sont enregistrés dans le pays après la consommation de cette boisson.

Loi de finances 2017

Hadji Baba Ammi : «La rationalisation des dépenses n'affectera ni les projets économiques ni les franges vulnérables ou moyennes»

Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi a indiqué hier que ni les franges vulnérables et moyennes ni les projets économiques structurants ne seraient affectés par la rationalisation des dépenses publiques consacrée par le projet de loi de finances 2017. Le ministre qui répondait aux préoccupations des députés en séance plénière de l'Assemblée populaire nationale a précisé que le projet de loi obéissait à une démarche de maîtrise des dépenses publiques et de préservation des équilibres financiers avec la promotion des investissements et le maintien de l'aide sociale aux catégories démunies. Hadji Baba Ammi a fait savoir à ce titre que la récente décision de la Banque d'Algérie de relancer l'opération de refinancement des banques permettrait une disponibilité des liquidités supplémentaires de l'ordre de 350 milliards de dinars qui seront mises à la disposition des banques outre quelque 320 milliards de dinars libérés suite à la baisse du taux de réserves obligatoires des banques de 12 à 8 %. Selon le ministre, ces deux mesures permettront aux banques de mieux financer les projets économiques qui, a-t-il insisté, «ne sont pas concernés par la décision de gel dans la mesure où ils sont financés par les banques». Concernant le Fonds de régulation des recettes, Baba Ammi a rappelé qu'il ne s'agissait pas d'un fonds

souverain destiné à l'investissement sur des actifs extérieurs, mais que son rôle consistait en le maintien de la stabilité budgétaire et le paiement de la dette. Le Fonds a joué un rôle primordial en tant qu'outil fondamental pour résorber les chocs financiers d'une part, et financer les investissements publics d'autre part, ce qui a permis de réaliser des taux de croissance appréciables par rapport aux pays voisins et autres exportateurs de pétrole, a soutenu le ministre.

17.575 MDS de DA prélevés du Fonds de régulation des recettes en 2016 et 2017

Le Fonds de régulation des recettes, a permis de «réduire la charge sur les ressources financières, notamment celles destinées au secteur bancaire, consacrant ainsi ces fonds au profit des entreprises et projets économiques», a ajouté le ministre. De 2000 à 2015 les prélèvements sur ce Fonds ont atteint 17.575 milliards de dinars, soit 90% des excédents du Fonds, dont 14.567 milliards de dinars comme contribution au financement du déficit du trésor (soit 82% des prélèvements) et 2.600 milliards de dinars pour rembourser le principal de la dette publique (soit 15 % des prélèvements) et 608 milliards de dinars pour les paiements par anticipation de la banque d'Algérie. Les prélèvements du fonds devaient atteindre 1.000 milliards de dinars entre 2016 et



2017. Le ministre a réaffirmé que «la rationalisation des dépenses publiques ne touchera pas les dépenses destinées aux couches sociales vulnérables, avançant pour preuve la somme importante consacrée par l'Etat aux transferts sociaux en 2017, estimée à 1.631 milliards de dinars (24% du budget et 8 % du PIB) malgré sa baisse de 11,4 % par rapport à l'année 2016. Concernant les détails de l'intervention de l'Etat dans ce cadre, le ministre a indiqué que la somme consacrée au soutien direct des prix des produits de large consommation estimée à 287 milliards de dinars en

2016 et 255 milliards de dinars en 2017, tandis que la somme consacrée au soutien indirect est estimée à 2.560 milliards de dinars pour 2017. Le ministre a rappelé le projet en cours de réalisation en collaboration avec les ministères des finances et de la solidarité nationale, et l'Office national des statistiques concernant «la mise en place d'un système plus efficace et plus juste en matière de répartition des revenus et de rationalisation des dépenses afin de préserver le pouvoir d'achat des catégories vulnérables et celui de la classe moyenne». La plupart des interventions des députés (190 interventions), ont concerné la préoccupation des répercussions négatives des augmentations des impôts contenus dans le projet de loi, sur le pouvoir d'achat du simple citoyen ainsi que sur les transferts sociaux et sur l'avancement des projets économiques.

7.000 MDS de DA d'impôts non recouverts

A une question sur les méthodes de lutte contre la fraude fiscale et le marché parallèle, le ministre a rappelé que le volume des impôts non recouverts a «atteint 7.000 milliards de dinars dont 5.000 milliards de DA redevables aux deux banques en faillite et en cours de liquidation», à savoir Khalifa Bank et la BCIA. Concernant les mesures prises par l'administration fiscale

pour récupérer une partie de ces montants, il a précisé qu'il s'agissait de «saisir les biens et les comptes bancaires, de lancer des investigations en collaboration avec les services de sécurité, de porter plainte contre les fraudeurs, simplifier les mesures fiscales et rapprocher l'administration du contribuable». Quant à l'activité parallèle, le gouvernement veille à l'introduire dans l'activité formelle à travers la mise en place d'un cadre permettant aux commerçants illicites de travailler dans des espaces équipés par les collectivités locales, en attendant qu'ils bénéficient, provisoirement, d'une exonération de l'unique impôt forfaitaire durant deux ans. Concernant le dossier de transfert du droit de jouissance permanent au droit de concession agricole, le ministre a indiqué que «des instructions ont été données à tous les directeurs des domaines de l'Etat et du cadastre pour parachever l'opération dans les plus brefs délais». A une question sur la raison de l'augmentation du prix référentiel du baril de pétrole de 37 dollars à 50 dollars dans le PLF 2017, il a indiqué que ce prix était basé sur le prix prévisible pour 2017 par des spécialistes sur la scène internationale. Le gouvernement suivra de près le développement de la situation du trésor pour garantir les dépenses non prévisibles en 2017 suivant une base déterminée».

Réda M. / Ag.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TISSEMSILT

L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXINITE

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de santé de proximité Tissemsilt lance l'ouverture des concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité demandée	Nombre de postes ouverts	Structures d'affectations	Autres conditions
Médecins généralistes de santé publique	Concours sur titre	Les candidats qui possèdent un diplôme en médecine ou médecin certifié reconnu normalisé	/	07	E.P.S.P de Tissemsilt	

Composition du dossier de candidature :

- Une demande manuscrite du participant.
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme requis + Une copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes de parcours académique.
- Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale.
- Fiche de renseignements remplie par le candidat.

Les candidats doivent être admis à la finale, avant leur nomination dans les rangs ou les positions du candidat avec l'achèvement des dossiers administratifs de tous les autres documents, en particulier

- Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Extrait du casier judiciaire en cours de validité.
- Extrait de naissance.
- Deux (02) photos d'identité.
- Certificat de résidence.
- Certificat d'état civil des candidats mariés.
- Les certificats médicaux (médecine générale, phtisiologie).
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité visée par l'agence de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
- Tout document prouvant les travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

Le dépôt des dossiers se fait au niveau de l'E.P.S.P de Tissemsilt cité 20 Août. Le délai de la clôture de l'inscription (15) jours à partir de la date de la publication.

N.B : Tout dossier incomplet ou dépassant le délai sera rejeté.

L'Echo d'Algérie : 17/11/2016 - Anep : 434 497

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE MEDEA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS DE PROLONGATION DE DELAI

Adjudication par soumissions sous pli cacheté Pour la location d'un Hôtel

Immatriculation fiscale : 0 962 160 190488 17

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Médéa, lance un avis de prolongation de délai de dépôt des offres concernant l'adjudication par soumissions sous pli cacheté pour l'Adjudication Par Soumission Sous Pli Cacheté Pour la concession de L'HOTEL "MONGORNO" BEROUAGHIA-MEDEA

paru dans les quotidiens nationaux «L'Echo d'Algérie» en langue française et «EL DJAZAIRE» en langue nationale en date du 25/10/2016.

Les intéressés concernés par le présent avis d'adjudication sont invités de se rapprocher auprès de la Direction de l'Administration locale - Service de l'Animation Locale, pour le retrait du cahier des charges (Gratuitement).

Les offres doivent être déposées dans une enveloppe cachetée et anonyme, elle ne doit comporter que la mention suivante :

Avis d'Adjudication Par Soumission Sous Pli Cacheté Pour la location de L'HOTEL "MONGORNO" BEROUAGHIA-MEDEA " A NE PAS OUVRIR"

A Monsieur le Wali de la Wilaya de MEDEA Direction de l'Administration Locale Service de l'animation locale

La date limite de dépôt des offres qui était prévue le 14/11/2016, sera prolongée de quinze (15) jours à compter de la date 14/11/2016 AU 28/11/2016.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à assister à la réunion d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres le 28/11/2016 à quatorze heures (14h00) au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Médéa.

L'Echo d'Algérie : 17/11/2016 - Anep : 434 390

NUMEROS UTILES

NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

COMPAGNIES AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIOS

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

08h00 : Bonjour d'Algérie	14h00 : Souffrances d'une femme	19h25 : Le week-end sportif
09h30 : Layali El Baydha'e	14h45 : Sur le quai de la vie	20h00 : Journal Télévisé en Arabe
10h00 : Moudoun Mina El Aalem	16h00 : E'namour El Abyadh	20h45 : La Semaine Eco
10h30 : Panchel El Mouhib	16h30 : Familetna	22h00 : Ciné thématique
11h00 : Senteurs d'Algérie	17h00 : Football "USMA/NAHD" direct	23h30 : Layali El Baydha'e
12h00 : Journal Télévisé en Français	19h00 : Journal Télévisé en Français	00h00 : Journal Télévisé en Français
12h25 : Notre invité		
12h40 : Taouame El Rouh		



TF1

20h55 : **Profilage**

Rocher est convoqué au collège de son fils, Lucas, impliqué dans une bagarre avec un autre élève, Elliott. Sur place, il découvre que ce dernier s'est retranché sur le toit, menaçant de se suicider. Le commandant parvient à le sauver de justesse avant de le ramener chez lui pour parler à sa mère, avec qui vit l'adolescent. Une fois dans la maison, il découvre le corps de celle-ci en décomposition.



france 2

22h55 : **Complément d'enquête**

Sur Twitter via @Cdenquete. Au sommaire : Des deux côtés de la bombe. - Gros plan sur les interventions de la France contre Daesh. - Le Drian : un puissant si discret. Portait du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian.



france 3

20h25 : **Plus belle la vie**



Alors que Frémont pousse Francesco à bout, qu'en est-il de Kevin ? Par ailleurs, Boher est-il réellement crédible en meilleur ami repentant ?...

20h45 : **La grande librairie**

François Busnel reçoit l'ancien ministre de l'Éducation Nationale, Luc Ferry, venu évoquer son dernier ouvrage «7 façons d'être heureux», ainsi que deux autres œuvres, «Prométhée et la boîte de Pandore» et «Mythologie et philosophie». A ses côtés, le sociologue Frédéric Lenoir présente «Philosopher et méditer avec les enfants». Le poète et calligraphe chinois François Cheng parle également de son dernier volume, sobriement intitulé «De l'âme». Quant au rappeur et écrivain Abd al Malik, il raconte sa «rencontre» déterminante avec Albert Camus dans «Camus, l'art de la révolte»...



arte

20h55 : **Norskov**

Oliver abandonne le lycée pour accepter un travail en apprentissage dans l'entreprise de Casper. Pendant ce temps, Martin voit un nouvel imprévu remettre en cause le projet d'éco-port de Norskov : la société Waves Energy menace de s'installer dans une autre ville s'il ne trouve pas rapidement 15 millions de couronnes.



M6

21h00 : **Rue des allocs / l'entraide au quotidien**

Marie-Jo, Philippe, Jessica, Maurice, Gitan, David, Franck ou Aline, habitants de Saint-Leu (Amiens), vivent avec moins de 1000 euros par mois comme plus de six millions de personnes en France. Ce troisième volet est plus particulièrement consacré aux loisirs, à la vie de quartier, à l'accès aux soins et à l'éducation des enfants. Les intervenants, qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour payer des consultations de médecins ou des médicaments, expliquent les difficultés rencontrées pour se soigner...



CANAL+

21h00 : **The People v. O.J. Simpson / American Crime Story**



La procureure Marcia Clark annonce officiellement à la presse les différents chefs d'inculpation retenus à l'encontre d'O.J. Simpson. Robert Shapiro se tourne vers Lee Bailey pour lui demander conseil. Il s'entoure également de nombreux experts scientifiques afin de trouver des preuves disculpant son client. Il tente ensuite de convaincre O.J. d'engager Johnnie Cochran connu pour défendre la communauté noire.

20h55 : **Kidon**

Mahmoud El Mabhough, 50 ans, figure du Hamas palestinien, est retrouvé assassiné dans une chambre d'hôtel. On soupçonne les quatre assassins présumés d'appartenir au Mossad. Ce qui amène les services secrets israéliens à s'intéresser à un groupe de quatre escrocs : Daniel, Antoine, dit «Facebook», Eric et la belle Einav. Arrêté par le Hamas, Daniel, le leader du groupe nommé Kidon, raconte son plan.



Ligue 1 Mobilis (12^e Journée) Deux derbies algérois à l'affiche, duel des extrêmes à Béjaïa



Le stade du 5-Juillet sera sous les feux de la rampe en abritant deux derbies algérois dans le cadre de la 12^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football prévue ce week-end et qui concernent deux des trois coleaders, à savoir l'USM Alger et le MC Alger.

Les Usmistes ouvriront le bal ce jeudi en donnant la réplique au NA Hussein Dey (10^e), une équipe en perte de vitesse et qui risque de voir sa situation se compliquer davantage face à un adversaire dans l'obligation de renouer avec la victoire après avoir vendangé beaucoup de points au cours des précédentes journées. 48 heures après ce derby, les regards seront de nouveau braqués sur le stade olympique à l'occasion de l'affiche CR Belouizdad-MC Alger. Un rendez-vous entre deux formations aux ambitions opposées. Le Chabab (14^e), qui sera dirigé pour la première fois par son nouvel entraîneur marocain Badou Zaki, veut stopper l'hémorragie, alors que le MCA table sur la passe de trois à même de consolider ses chances dans la course au titre de champion d'hiver, surtout qu'il dispose encore d'un match en moins face au MO Béjaïa. Le troisième co-leader, le MC Oran, n'aura pas la tâche facile en rendant visite au MOB (16^e et bon dernier), condamné à la victoire pour souffler un peu en attendant d'entamer sa série de quatre matchs en retard. L'ES Sétif (4^e) et la JS Saoura (5^e), qui sont à l'affût du moindre faux-pas des coleaders, s'affronteront à Béchar



où les «Sudistes» laissent rarement filer des points, alors que l'USM Bel-Abbès (5^e), la belle surprise de cette première moitié de la saison, risque de laisser des plumes à Médéa où l'Olympique locale (7^e) ne compte pas laisser passer l'aubaine pour enchaîner une deuxième victoire à même de la propulser davantage vers le haut du tableau. Même ambition pour son partenaire dans cette 7^e place, en l'occurrence le CA Batna qui, lui, aura fort à faire en se produisant sur le terrain du DRB Tadjanet (10^e), une formation pas du tout près de perdre d'autres points à domicile. Le Difaâ devra toutefois composer sans ses supporters pour cause de suspension. La JS Kabylie (9^e) et l'USM El-Harrach (10^e) évolueront respectivement sur les pelouses du RC Relizane (15^e) et du CS Constantine (10^e), deux adversaires en quête de rachat après leurs défaites lors de la précédente journée.

Bilal C.

Programme des rencontres

Judi 17 Novembre
Stade du 5-Juillet (Alger) :
 USM Alger - NA Hussein Dey
Vendredi 18 Novembre :
Stade de Béjaïa :
 MO Béjaïa - MC Oran
Samedi 19 Novembre :
Stade de Médéa :
 Olympique Médéa - USM Bel-Abbès
Stade de Relizane :
 RC Relizane - JS Kabylie
Stade de Tadjanet :
 DRB Tadjanet - CA Batna à huis clos
Stade du 5-Juillet (Alger) :
 CR Belouizdad - MC Alger
Stade de Constantine :
 CS Constantine - USM El-Harrach
Stade de Béchar :
 JS Saoura - ES Sétif



OSC Lille Benzia poussé vers la sortie

En passe d'être racheté cet hiver par un nouvel investisseur, le LOSC songe à renouveler profondément son effectif. En effet, quatre joueurs se retrouvent aujourd'hui clairement menacés.

Junior Tallo (23 ans, aucun match cette saison), Yassine Benzia (22 ans, 7 apparitions, aucun but), Ryan Mendes (26 ans, 9 apparitions, 1 but) et Eric Bauthéac (29 ans, 9 matchs, aucun but) comme l'indique Maxifoot. Ces quatre joueurs seraient priés de quitter le club si une nouvelle équipe dirigeante se met en place d'ici à janvier. La situation de Benzia est très confuse et sa participation à la CAN semble compromise.

USM Alger Raouf Benguit apte face au NAHD



Le milieu de terrain de l'USM Alger, Raouf Benguit, éloigné des terrains depuis deux semaines à cause d'une blessure à la cheville a repris l'entraînement avec le reste du groupe ce lundi au stade Omar-Hamadi (Bologhine). Benguit qui peut également évoluer au poste d'arrière latéral est désormais apte, et sera à la disposition du coach Paul Put à l'occasion du derby face au NA Hussein-Dey jeudi prochain. Benguit s'était blessé lors de la rencontre perdue face au CA Batna (2-1) de la 9^e journée disputée au stade Seffouhi de Batna. Il avait manqué les deux dernières rencontres de son club contre respectivement l'USM El-Harrach (0-2) et le MC Oran (0-0). L'USM Alger accueillera le NA Hussein-dey ce jeudi à 17h00 au stade 5-Juillet (Alger) en match comptant pour la 12^e journée du championnat de Ligue 1.

Super-Division (1^e phase) de basketbal 16 équipes sur la ligne de départ vendredi

Seize équipes seront vendredi sur la ligne de départ de la 1^e phase du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division A, avec l'objectif de se qualifier pour les «play-offs» de la compétition qui concerneront les huit premiers au classement. Pour l'exercice 2016-2017, qui va débuter avec plus d'un mois de retard, on retrouvera les habitués animateurs de la course au titre, à savoir le GS Pétroliers, détenteur du doublé (Coupe-Championnat) et principal favori pour sa propre succession. Il aura le CRB Dar Beïda (vice-champion d'Algérie) et l'US Sétif comme principaux concurrents. Les autres formations, d'un niveau pratiquement égal, tenteront d'éviter les huit dernières places qui pourraient les conduire lors de la 2^e phase, dite «play-down», vers le palier inférieur.

«Tournoi Hammamet Open» L'Algérienne Inès Ibbou éliminée du tableau double

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou et son équipière française Louise Lampla sont éliminées du tableau double du tournoi international «Hammamet Open», organisé du 14 au 20 novembre 2016 en Tunisie, après leur défaite par deux sets à zéro contre la paire italienne, composée de Francesca Bullani et Federica Prati. La championne d'Afrique 2015 et Lampla ont été dominées (6-3, 6-4) et quittent donc prématurément ce tournoi international, doté d'un prize-money de 10.000 USD. Ibbou (17 ans) est cependant toujours en lice dans le tableau simple, dont elle devait disputer le premier tour ce mercredi, contre la Néerlandaise Dewi Dijkman (18 ans).

Boxe Le Ghana se dote d'un complexe sportif moderne

Le Ghana s'est doté d'un complexe sportif de boxe ultramoderne, inauguré, mardi soir à Bukom, (Accra), par le Président John Dramani Mahama, a rapporté ce mercredi la presse locale. Le complexe baptisé «Trust Sports Emporium», d'une capacité de 4000 places, devrait relancer la boxe dans le pays qui avait jadis eu des moments glorieux dans le monde sportif en général, de la boxe en particulier, estime la même source. Les installations disponibles à l'Emporium comprennent un auditorium sportif de 800 places, un centre de physiothérapie, un gymnase de deux étages de même qu'une salle de conférence de 300 places. S'exprimant lors de la cérémonie d'inauguration, le président Mahama a noté que l'absence d'installations sportives modernes a eu des effets négatifs sur le développement du sport dans le pays. Il a par ailleurs rendu hommage à plusieurs boxeurs ghanéens qui ont brillé sur la scène mondiale avec des installations limitées dans leur pays et a exhorté les futurs champions du monde à utiliser ce nouveau joyau.

Maroc

Aït Djoudi s'engage pour deux ans à Khouribga

L'entraîneur algérien, Azzedine Aït Djoudi, s'est engagé pour deux ans avec l'O. Khouribga (première division marocaine), en provenance du MC Oujda (2^e division), rapporte la presse locale. Aït Djoudi a décidé de quitter son ancien club le MC Oujda pour n'avoir pas perçu ses salaires depuis dix mois. L'ancien entraîneur de la sélection olympique algérienne a entamé son

travail en dirigeant la séance d'entraînement de sa nouvelle équipe mardi dernier. A rappeler enfin que l'O Khouribga occupe actuellement la 13^e place à l'issue de la 8^e journée du championnat. Par ailleurs, l'IR Tanger, entraîné par l'ancien sélectionneur Abdelhak Benchikha, occupe la 3^e place du classement marocain derrière le WAC et le Raja de Casablanca.



BBC African FOTY Après Brahimî en 2014, Mahrez en lice pour la distinction

L'international algérien de Leicester, Riyad Mahrez, figure sur la liste des nominés du prix BBC 2016 du meilleur footballeur africain (African Football of the Year). Evoluant en Premier League anglaise avec Leicester City, Riyad Mahrez a été choisi aux côtés du Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, du Ghanéen André Ayew, du Sénégalais Sadio Mané et de l'Ivoirien Yaya Touré.

Les noms des cinq nominés ont été révélés en direct sur les ondes de la BBC. Le vainqueur sera désigné par les fans de football africain partout dans le monde. Ils ont jusqu'au 28 novembre 18h00 GMT pour voter. Le lauréat du prix sera annoncé en direct le lundi 12 décembre. La BBC a relevé la «capacité étonnante» de Mahrez à manipuler un ballon de football. Cette sélection s'ajoute au palmarès de Mahrez pour ses performances reconnues au niveau international. Le milieu de terrain algérien a connu une ascension spectaculaire en emmenant son club vers son premier titre en Premier League en 2016. Avec à son actif 17

buts en championnat au cours de la campagne 2015/2016 et 11 passes décisives, Riyad Mahrez avait été élu Joueur de l'année en Angleterre par l'Association des footballeurs professionnels, devenant le premier joueur africain et arabe à remporter ce prix. Il a également été élu vendredi meilleur milieu de terrain de l'année 2016 par Goal et retenu dans les listes de la Confédération africaine de football (CAF), de la Fédération internationale (FIFA) et du magazine France Football pour, respectivement, le titre de meilleur joueur africain, meilleur joueur au monde et Ballon d'Or. En 2014 Yacine Brahimî un autre international algérien avait décroché ce titre.

Bessa N.



Olympique Lyonnais Rachid Ghezzal rechute

L'attaquant international algérien de l'Olympique Lyonnais, Rachid Ghezzal, fraîchement rétabli d'une blessure à l'aîne, a rechuté hier et semble incertain pour le prochain match de championnat contre Lille OSC, selon des médias locaux.

«Ghezzal a été victime d'un souci physique à l'entraînement et a quitté ses coéquipiers prématurément. Il semblait souffrir de l'aîne, ce qui le rend incertain de participation au prochain match contre Lille», a rapporté un journaliste du site Sport365, présent à la séance d'entraînement de ce mercredi matin. Le frère cadet de l'ex-international algérien, Abdelkader Ghezzal, avait contracté cette blessure le 5 Novembre dernier, lors de la victoire de son équipe (2-1) contre le SC Bastia, et le premier diagnostic médical avait prédit qu'il serait «absent pendant au moins trois semaines». Seulement, après avoir bénéficié de quelques jours de repos, le jeune Algérien a

passé une IRM rassurante lundi, avant d'enchaîner avec deux entraînements spécifiques. Le fait que tout se soit bien passé jusqu'ici avait laisser présager que Ghezzal allait pouvoir revenir à la compétition plus tôt que prévu. L'Algérien a ainsi repris l'entraînement collectif ce mercredi, pour continuer à préparer le déplacement à Lille, mais il a rechuté pratiquement dès l'entame de cette séance. Ghezzal attend de passer de nouveaux examens médicaux, pour être fixé sur son état de santé, mais certains médias ont déjà anticipé son forfait pour le prochain match de Ligue 1, prévu vendredi (20h45) en déplacement à Lille, car convaincus que les prochaines 48 heures seront insuffisantes pour le remettre entièrement sur pied. L'OL devrait cependant pouvoir compter sur Mathieu Valbuena, Maciej Rybus et Gaëtan Perrin, de nouveau opérationnels, alors que l'international français Nabil Fekir est suspendu.



Ligue 2 Mobilis (10^e Journée) Les regards braqués vers Oran et Blida

Le choc ASM Oran-USM Blida, entre anciens pensionnaires de l'élite et le derby de la Mitidja, entre le WA Boufarik qui reçoit le RC Larbaâ seront à l'affiche de la 10^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue ce week-end, et pendant laquelle le nouveau leader, la JSM Béjaïa sera probablement sur du velours en accueillant le modeste 13^e, le MC Saïda. Le duel ASMO-USMB mettra aux prises des équipes qui se portent bien en ce début de saison, comme en témoignent les bons résultats qu'ils ont réussis au cours de la précédente journée. Les Blidéens s'étaient imposés (1-0) dans l'autre derby de la Mitidja contre le WA Boufarik, au moment où les Asémistes étaient allés chercher un bon nul (1-1) contre l'ex-leader, le Paradou AC. Une bonne forme qui laisse donc présager un duel au sommet entre l'ASMO et l'USMB, comme à Blida, où le WA Boufarik et le RC Larbaâ devraient proposer un beau spectacle. Le WA Boufarik voudra probablement se racheter de sa défaite contre le voisin



blidéen lors de la précédente journée, au moment où le RCA, actuelle lanterne rouge avec trois longueurs de retard sur l'avant-dernier, essaiera de profiter de l'engouement que suscite ce derby pour se relancer dans la course au maintien. Pour sa part, le nouveau leader, la JSM Béjaïa devrait engranger les trois points de la victoire à l'occasion de la réception du MC Saïda, au moment où l'ancien leader, le

Paradou AC sera appelé à effectuer un périlleux déplacement chez l'Amel Bou Saâda (10^e), mais avec seulement deux longueurs d'avance sur le premier club non relégable. D'autres matchs intéressants sont inscrits au programme de cette 10^e journée, particulièrement les duels entre clubs de milieu de tableau : CA Bordj Bou Arréridj - JSM Skikda et ASO Chlef - CRB Aïn Fekroun. Même entre clubs du

bas de tableau, les débats s'annoncent intéressants, particulièrement à Biskra, où l'USB (11^e) de Mounir Zeghdoud reçoit le GC Mascara (15^e). Le derby AS Khroub - MC El Eulma s'annonce tout aussi chaud, malgré le huis clos, car l'absence du public devrait constituer un avantage pour le club visiteur qui, du coup, devrait jouer ses chances à fond avec l'espoir de réussir un bon

résultat, qui lui fera quitter la peu reluisante 14^e place qu'il occupe actuellement. Outre le duel ASK - MCEE, deux autres matchs sont prévus sans public, en raison du huis clos qui pèse sur les clubs hôtes, à savoir : ASO Chlef - CRBAF et WAB - RCA.

Programme des rencontres

Vendredi, 18 novembre
Au Khroub : AS Khroub - MC El Eulma (15h00, à huis clos)
A Chlef : ASO Chlef - CRB Aïn Fekroun (16h00, à huis clos)
A Bordj Bou Arréridj : CA Bordj Bou Arréridj - JSM Skikda (16h00)
A Bou Saïda : Amel Bou Saïda - Paradou AC (15h00)
A Oran : ASM Oran - USM Blida (15h00)
A Blida (Tchaker) : WA Boufarik - RC Arbaâ (15h00, à huis clos)
A Biskra : US Biskra-GC Mascara (15h00)

Samedi, 19 novembre :
A Béjaïa : JSM Béjaïa MC Saïda (16h00)
Bilel C.

EN

Le rêve d'aller pour la 3^e fois consécutive à un Mondial pourrait-il se réaliser ?

Nigeria-Algérie. Une lourde défaite qui a fait tellement mal. Un ratage monumental qui n'en finit plus d'interpeller, beaucoup d'encre et de salive (c'est loin d'être fini) ayant coulé sous les ponts.

Pour dire la grosse déception populaire qui a suivi, le supporter des Verts, tombant de haut, ne comprenant rien à la descente aux enfers de ses favoris qui n'ont plus, désormais, après la punition d'Uyo et les premières craintes (fondées malheureusement même si l'on veut bien croire à un petit miracle et un renversement de situation paraissant pratiquement imprévisible quand bien même, et dans cette dure aventure que sont les qualifications africaines pour un Mondial, les exemples ne manquent pas en nous offrant des sélections dans le plus mauvais couloir, renaître subitement de leurs cendres, à l'image, notamment du Cameroun qui, et avant de composer son billet pour le Mondial 2010, se retrouvait avec un petit point dans l'escarcelle à l'arrivée de la 2^e étape où il comptait un nul à domicile et une défaite en déplacement avant de signer une suite sans-faute en alignant quatre succès d'affilée et décrocher les 13 points qui lui permettront de prendre l'avion pour l'Afrique du Sud, ce qu'a réalisé également l'Egypte, à la même période, sans pouvoir l'accompagner en échouant aux barrages contre... l'Algérie dans la fameuse der d'Oum Hourmane, Soudan) leur destin en main et doivent espérer un vrai coup du sort en plus de se montrer plus entrepreneurs en ne rééditant pas la même prestation du Nigeria qui leur vaut aujourd'hui de nourrir bien des appréhensions quant à la réalisation de leur rêve de mener le football national pour la 3^e fois consécutive à un Mondial. Un sérieux revers qui fait mal et pas sans conséquences, les séquelles,

visibles à voir les réactions, loin d'être optimistes, qui ont suivi. Un revers qui ramène l'EN à la case départ et impose une halte. Un mea-culpa plus que jamais d'actualité depuis le bras de fer gagné par les joueurs contre l'ex-sélectionneur serbe contraint fatalement à la démission. Et il en faut du courage pour reconnaître ses tares, de l'honnêteté intellectuelle pour le faire. Le dire à haute voix. Le premier à le faire a pour nom Carl Medjani, le capitaine, qui aura la lucidité, loin de la suffisance de nombre de ses coéquipiers de sélection, de dire tout haut, à froid et sous le coup d'une déculottée pourtant amère (la pilule mettra du temps sûrement pour passer auprès d'une opinion qui se demande ce qui se passe réellement dans ce qui doit constituer la vitrine du football algérien), trouvera les mots justes pour remettre les choses à leur juste place. Dire tout haut ce que beaucoup pensaient tout bas, en estimant (c'est une première depuis pratiquement la fin du Mondial sud-africain, lorsque les Verts ont commencé leur montée en puissance et leur arrivée en tête du très officiel classement Fifa, un leadership par ailleurs contesté par des observateurs ne lui prêtant aucune attention, le président de la FAF en tête, le costume de leader se justifiant d'abord par les titres gagnés), sans faux-fuyant, «sans se chercher des excuses» au détour du 1-3 concédé au Nigeria devant un des plus sérieux concurrents, et ça l'honneur, que «l'EN n'est pas encore une très grande équipe.» Explication de l'intéressé ? Toute simple et ça a le mérite d'être claire : «Moi, je dis que c'est dans ce genre de matchs qu'on se mesure et qu'on saisit bien les progrès qui nous restent à accomplir. Cela fait longtemps qu'on nous considère comme étant une grande équipe, mais moi, je dis qu'on ne l'est pas encore, il faut travailler encore très dur pour arriver au niveau qu'on recherche.» Ça reste flou ? Qu'à cela ne tienne : «A Uyo, on a joué face à une très grande équipe, composée de joueurs très talentueux et qui évoluent dans de très grands clubs en Europe. Et lorsqu'on joue le Nigeria, ce n'est pas facile, avec tout le respect que je dois aux



autres équipes qu'on va ou qu'on a (il fait allusion, on le devine à des équipes comme le Lesotho, les Seychelles, voire la Tanzanie ou l'Ethiopie, balayées carrément et incapables de vous fixer sur votre niveau réel ou statut supposé, ndlr) affrontées, d'où la complexité du travail qui nous attend.»

Les Verts ont encore besoin de grandir pour devenir les vrais N°1 d'Afrique

Avant d'aller faire taire les mauvaises langues en CAN-2017 où il est exigé, ni plus ni moins, que les demi-finales, voire le titre -ça sera problématique pour une sélection touchée au moral, mais appelée à trouver justement une source supplémentaire de motivation pour réaliser la meilleure performance possible, et se consacrer après au reste des éliminatoires du Mondial russe- Medjani, un brin réaliste, s'il ne veut toutefois pas se montrer défaitiste, et surtout pas se mentir en reconnaissant le côté «très relevé du groupe qui nous est proposé par le sort», tout en rassurant le public algérien que «rien n'est encore perdu pour le moment, il reste des matchs encore, et on se battra à fond jusqu'à la dernière minute, même si on sait que cela va être très compliqué-

afin de retrouver une sérénité perdue. Se dire enfin qu'on «est une grande équipe. Et on ne l'est pas encore». Justes propos (merci Medjani pour cette franchise) salués par un technicien (Roland Courbis, pour ne pas le nommer et qui enrichit le débat en donnant raison au joueur de Leganes) en abondant dans le même sens avec ce «Medjani a raison, l'Algérie n'a rien d'une grande équipe» sans concession. Pour preuve ? Celui qui n'a jamais caché «sa sympathie et son affection» pour l'Algérie et son football après son passage réussi à l'USM Alger, est catégorique. D'autant plus vrai que, assène-t-il, après une déconvenue qui passe mal, «sur le match de samedi, l'Algérie n'a pas montré qu'elle était une grande équipe. Je le confirme. Une équipe qui prend trois buts de cette façon est une équipe qui ne fait peur à personne». Tout est dit. Sans démagogie. Aussi clair que «l'Algérie n'est pas encore une grande sélection africaine». Une défaite qu'il faudra se résoudre à digérer au plus vite pour repartir du bon pied. En commençant par remettre les pieds sur terre, retrousser les manches. Un mal pour un bien en fait. Ça peut servir. Dès la messe du ballon rond de janvier prochain au Gabon.

A.A.



Tout le monde s'accorde à dire que Yacine Brahimi était le meilleur joueur algérien face au Nigeria. Malgré son manque de compétition, il a réussi à sortir une belle prestation, par laquelle il a pris sa revanche sur ses détracteurs. Néanmoins, la belle copie qu'il a rendue sur la pelouse d'Uyo risque de ne pas lui suffire pour retrouver sa place de titulaire au FC Porto, son club où il a entamé sa troisième saison, mais avec lequel il vit une situation très difficile depuis l'arrivée, lors de l'été dernier, de Nuno Espírito, à la barre technique. C'est que l'entraîneur portugais continue de marginaliser son international algérien pour des raisons, sans nul doute, extra-

FC Porto Les Portugais exigent 20 millions d'euros pour céder Brahimi à l'AC Milan

sportives. La preuve, même lorsque Brahimi est incorporé en cours de jeu et parvient à tirer son épingle de jeu, il se retrouve dès le match suivant sur le banc de touche. Une situation qui a fini par avoir raison de son moral. C'est normal, puisque l'ancien Rennais est désormais convaincu que son coach ne le porte pas dans son cœur, même s'il surclasse sur le terrain partenaires et adversaires. Du coup, il ne lui reste qu'une seule option pour voir le bout du tunnel, à savoir, changer d'air dès le mercato d'hiver, et ce, après avoir échoué dans ce registre lors de l'été passé en raison des exigences jugées excessives de Porto.

En tout cas, la presse portugaise évoque dès à présent l'éventualité du départ de Brahimi en janvier prochain. Elle pense d'ailleurs que le joueur est en train de vivre ses dernières semaines avec les Dragons. C'est l'AC Milan qui se porte cette fois-ci candidat pour s'offrir les services de l'ancien Rennais. Seulement, et selon la presse portugaise toujours, les Milanais ne sont pas prêts à conclure la transaction pour n'importe quel prix, au moment où les responsables de Porto, eux, font savoir qu'ils ne laisseront pas partir Brahimi pour moins de 20 millions d'euros. Ce n'est pas là, le seul obstacle qui pourrait faire capoter le transfert de Brahimi l'hiver prochain. En effet, la participation du joueur à la

CAN-2017 dès janvier réduit sensiblement sa marge de manœuvres. C'est à croire donc que le meneur de jeu algérien a l'avenir tout simplement incertain.

Madjer plaide pour Brahimi au FC Porto

L'ancienne star du FC Porto, l'Algérien Rabah Madjer, a estimé hier que son compatriote Yacine Brahimi, relégué au statut de remplaçant cette saison, méritait amplement sa place au sein du onze des Dragons, appelant l'entraîneur Nuno Espírito à «profiter des qualités intrinsèques du joueur». «J'estime que Brahimi a prouvé qu'il a sa place dans le onze de Porto. Je ne suis pas en train de m'interférer dans les affaires techniques de son entraîneur, mais un joueur comme lui devrait constituer un atout de taille pour tout coach», a déclaré Madjer au journal *Ojogo*.

Brahimi, qui est à sa troisième saison avec les Dragons, vit une première partie d'exercice délicate. Il est rarement utilisé par Espírito qui a pris les commandes techniques de Porto l'été dernier. «Brahimi a prouvé face au Nigeria (défaite de l'Algérie 3-1) qu'il restait un joueur très important et que l'on pouvait miser sur lui. Le laisser sur le banc est préjudiciable et pour lui et pour son équipe», a ajouté Madjer qui avait offert à Porto la Coupe d'Europe des clubs champions en 1987.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Adrar
Min Max	12°/17°	11°/17°	9°/18°	11°/26°	9°/24°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	05:52	12:33	15:17	17:43	19:05

Bensalah et Lamamra à la Conférence internationale «COP22» à Marrakech

Vers un apaisement entre Alger et Rabat !

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a représenté le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika à la réunion de haut niveau en marge de la Conférence internationale «COP22» à Marrakech (Maroc).

Le président du Conseil de la nation était arrivé lundi soir à Marrakech en compagnie du chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra. La désignation du 2^e homme du pays pour prendre part à cette conférence témoigne d'un fort signal d'apaisement envers Rabat, après une période de tension. En effet, le chef de l'Etat a répondu favorablement à l'invitation du roi du Maroc, Mohamed VI. «En réponse à l'invitation qu'il a reçue de sa Majesté le roi du Maroc, Son



Excellence Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a désigné Monsieur Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la Nation, pour le représenter à la réunion de Haut niveau, qui s'est tenue le 15 Novembre 2016, en marge de la Conférence internationale

COP22, Marrakech», a précisé dimanche un communiqué de la présidence de la République. Pour sa part, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a joué l'apaisement en abordant les relations algéro-marocaines dans une interview qu'il a accordée au journal *Asharq Alawsat* affirmant que «le

Maroc est un pays frère et voisin. Il y a des points sur lesquels nous avons des avis divergents. L'Algérie préfère une approche globale où l'on posera toutes les questions dans un dialogue direct». Et le chef de l'Exécutif de renchérir: «Il s'agit de sujets bien déterminés et notre pays est entièrement disposé à les régler de manière sérieuse et pacifique, pour que les deux pays se consacrent à la construction de l'Union maghrébine souhaitée par nos peuples». Pour rappel, les autorités marocaines ont fermé leur frontière terrestre avec l'Algérie suite aux attentats de Marrakech en 1994 et imposé un visa aux Algériens. Des observateurs imputent le désaccord entre les deux pays voisins à la divergence de vues vis-à-vis du «conflit sahraoui», dont l'Algérie tient à sa position constante en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui.

T. M.

Archives nationales

Le CICR remettra à l'Algérie une copie des documents sur ses actions pendant la Guerre de libération nationale



Une copie d'archives relatives aux actions humanitaires du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Algérie, pendant la Guerre de libération nationale, sera remise prochainement à la Direction générale des archives nationales (DGAN), en vertu d'un accord signé hier à Alger entre les deux parties. Cet accord, signé par le directeur général de la DGAN, Abdelmadjid Chikhi et le chef de la délégation du CICR en Algérie, Askar Umarbekov, porte sur la remise d'une copie de ces archives, dont une partie sont sous forme numérique», précisent les signataires. Il s'agit de documents, de photos et de vidéos déjà rendus publics par le CICR, en plus des rapports de visites à des lieux de détention français et des documents liés à l'assistance apportée aux Algériens réfugiés en Tunisie et au Maroc, et à des Algériens déplacés à l'intérieur du pays

durant cette même période. Un autre accord a été également signé, pour définir un plan de coopération visant à promouvoir et vulgariser le contenu de ces archives. A cette occasion, M. Chikhi a salué la coopération «fructueuse» du CICR, indiquant que ces archives seront mises à la disposition des chercheurs et du grand public. Pour sa part, M. Umarbekov a fait savoir que ces archives comptent «50 millions de documents» relatifs aux actions humanitaires du CICR pendant la période allant de 1955 à 1962 en Algérie». Le même responsable a ajouté que son organisation avait effectué dans le cadre de ses actions humanitaires, «plus de 400 visites dans les lieux de détention en Algérie et près d'une centaine d'autres dans des lieux similaires en France durant la Guerre de libération».

H.H.

Automobile

Renault Algérie met le cap sur la formation professionnelle

Le groupe Renault a signé récemment un protocole d'accord avec le ministère de la formation professionnelle ayant pour objectif le «partage» de compétences et de savoir faire dans la formation aux métiers de automobile, a-t-on appris auprès de la cellule de communication du constructeur automobile. Cet accord a été conclu à Oran, à l'occasion d'une visite officielle effectuée par le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, Mohamed Mebarki. Deux conventions y ont été signées et ce, dans le but de «développer» la formation aux métiers de l'automobile. La première vise à développer les métiers du secteur automobile, et notamment les spécialités carrosserie et peinture. La contribution du Groupe Renault à ce sujet est «importante» à travers la mise à disposition de matériel pédagogique, la

mutualisation des moyens et des infrastructures pédagogiques, la formation continue chez Renault Algérie Académie des formateurs du secteur de la formation professionnelle et la collaboration pour l'enrichissement des programmes de formation en carrosserie et peinture. Le second accord partenariat liant le groupe Renault et la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya d'Oran a également l'objectif de formation des formateurs de l'IFEP et de mutualisation des infrastructures pédagogiques. Faisant écho avec le 2^e anniversaire de Renault Algérie Production, les observateurs n'ont pas manqué de saluer «l'apport» de l'usine de Oued-Tlelat ainsi que sa «contribution» au développement économique du pays. «Cette collaboration s'inscrit dans la continuité des

actions engagées par le Groupe Renault dans la formation aux métiers de l'automobile, dont elle est un acteur majeur, notamment grâce à Renault Algérie Académie, son centre de formation agréé par l'Etat. En outre, dans le cadre de sa démarche d'entreprise citoyenne, Renault Algérie continue d'accompagner plusieurs centres de formation professionnelle, en leur proposant son expertise en la matière et en mettant à leur disposition le matériel pédagogique nécessaire à un apprentissage aux normes internationales et digne des meilleurs établissements du secteur», a expliqué Idris Saci, Directeur de Renault Algérie Académie qui a assuré que Renault Algérie partage avec ce partenariat davantage l'expertise du Groupe Renault dans les métiers de l'automobile, en donnant aux stagiaires l'accès aux «nouvelles tech-



nologies», ce qui leur permettra d'être «plus proches» des attentes réelles du marché de l'emploi dans ce secteur. A noter que le département ministériel de Mebarki n'est pas à sa première convention du genre. Il y a quelques semaines, le ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels a conclu via l'institut supérieur de la

FP d'Es-Senia (Oran) un accord avec les suédois de Scania. Ce dernier qui fabrique des camions fournira à l'établissement en question les équipements pédagogiques nécessaires à la formation des stagiaires en mécanique la transmission du savoir-faire pour la formation de 20 enseignants.

Abdellah M.

CNIS

Hausse des importations de sucre sur les neuf premiers mois

La facture d'importation de sucre (en poudre, matières premières et dérivés) s'est chiffrée à 649,34 millions de dollars (USD) durant les neuf premiers mois de 2016, contre 569,9 millions USD à la même période de 2015, soit une hausse de 14%, a-t-on appris auprès des Douanes. Les quantités importées de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, lactose, fructose...) ont aussi augmenté à 1,61 million de tonnes (Mt) contre 1,44 Mt (+12%) sur les deux périodes de comparaison, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). La hausse de la facture s'explique par l'augmentation à la fois des quantités importées et des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée. En effet, les prix moyens à l'importation du sucre roux ont été de 380 dollars/tonne (USD/t) sur les 8 premiers mois 2016 contre 346 USD/t à la même période de 2015 (+2,43%), tandis que ceux du sucre blanc ont haussé à 519 usd/t contre 503 USD/t (+0,78%).

Cour pénale internationale La Russie se retire

Après le retrait de plusieurs pays africain de la Cour Pénale Internationale (CPI), hier c'était au tour de la Russie de prendre le même chemin. La Russie a annoncé ce mercredi le retrait de sa signature du Statut de Rome, le traité fondateur de la Cour pénale internationale (CPI). Elle lui reproche son manque d'indépendance et de ne pas avoir été à la hauteur des espoirs placés en elle. Le président russe Vladimir Poutine a signé hier un décret en ce sens. Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a été chargé d'informer les Nations unies de cette décision. Plus tôt cette semaine, la CPI avait publié une déclaration dans laquelle elle considérait que la Russie et l'Ukraine étaient impliquées dans un conflit armé, avec la Crimée comme territoire occupé. La Russie a signé en 2000, mais n'a pas ratifié le Statut de Rome créant la CPI, tout comme 31 autres Etats, dont les Etats-Unis et Israël. Ce texte définit les crimes internationaux sur lesquels la Cour a un pouvoir juridictionnel.